Agriculture et marché

Le grand coup de balai de Tebboune

PAGE 3



Terres inexploitées, récoltes retenues et produits détournés : Tebboune annonce un tour de vis sur toute la chaîne agricole.

Les juges examineront sa demande le 9 décembre

Sellal réclame la mainlevée sur sa retraite

PAGE 9



QUOTIDIEN
CRÉSUS
www.cresus.dz
In medio stat virtus

Conflit russo-ukrainien

Kiev mise sur la médiation algérienne

PAGE 16



Campagne pour les élections locales

L'écoute du citoyen, le credo des partis

PAGE 2



HYDROCARBURES

PARIS LORGNE SUR LES CAPACITÉS ALGÉRIENNES

PAGE 6

Éliminatoires CAN 2027

Des chocs décisifs au programme

PAGE 12



SAÏD CHANEGRIHA REVIENT SUR L'ENVOI DES UNITÉS DE L'ANP AU NIGER

Un choix stratégique et souverain

PAGE 4



En décidant d'envoyer des unités de l'ANP dans le nord du Niger, à la demande des autorités de ce pays, l'Algérie fait le choix de renforcer la coopération sécuritaire avec ses voisins pour préserver ses intérêts stratégiques et faire face aux menaces communes.

Terrorisme, blanchiment d'argent et cybercriminalité

Alger au cœur de la coopération judiciaire arabe

PAGE 5

CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS LOCALES

L'écoute du citoyen, le credo des partis

Les discours convergent vers la proximité et l'écoute des citoyens.

Depuis le début de la campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre, l'écoute des citoyens et la prise en charge de leurs préoccupations se sont imposées comme des thèmes centraux dans les discours des différentes formations politiques. Les responsables des partis ont ainsi souligné la nécessité d'associer les citoyens à la prise de décisions au niveau de leurs communes et de leurs régions, mettant l'accent sur l'importance du dialogue et de la concertation.



LE NUMÉRIQUE COMME OUTIL D'ÉCOUTE

Le parti Sawt Echaab, par la voix de son président, Lamine Osmani, insiste sur l'importance d'associer les citoyens à la gestion des affaires locales, en s'appuyant sur les compétences nationales et des personnalités capables d'assumer leurs responsabilités et de servir l'intérêt général.

À chacune de ses sorties sur le terrain, Lamine Osmani réitère son appel à bâtir des communes modernes grâce à la numérisation. Dans cette perspective, Sawt Echaab prévoit la création d'une plateforme numérique au niveau communal, permettant aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations et de soumettre leurs propositions. Cette initiative vise à ouvrir de nouveaux espaces de dialogue et de concertation afin de définir les priorités et d'élaborer des programmes locaux tenant compte des attentes de la population.

Pour Lamine Osmani, la construction d'un État fort, doté d'institutions efficaces, commence au niveau de la commune, considérée comme le maillon institutionnel le plus proche du citoyen. Cela nécessite, selon lui, un changement profond des mentalités et des pratiques politiques. Il a également souligné que l'édification d'une commune moderne doit reposer sur des programmes fondés sur des approches scientifiques et opérationnelles.

LA RESPONSABILITÉ DES ÉLUS AU CŒUR DES ENGAGEMENTS

De leur côté, les responsables des formations politiques, à l'instar du mouvement El Binaa, exhortent leurs candidats à respecter leurs promesses électorales et à faire des préoccupations des citoyens une priorité absolue de leur futur mandat.

S'exprimant hier à El Oued, le président du conseil national Echoura du mouvement El Binaa, Nasreddine Salem Cherif, a affirmé que l'écoute des citoyens et la prise en charge de leurs préoccupations constituaient une priorité pour les candidats de sa formation politique.

Pour le Mouvement, l'amélioration des services publics passe nécessairement par un rapprochement avec les citoyens afin de mieux cerner leurs attentes et de rechercher des solutions adaptées à leurs aspirations.

Dans cette optique, le parti appelle ses futurs élus à faire preuve de responsabilité dans la gestion des affaires publiques, à respecter leurs engagements et à concrétiser les promesses formulées durant la campagne électorale. Il les encourage également à travailler de concert avec les élus des autres formations politiques pour mieux servir les citoyens, répondre à leurs préoccupations et contribuer à la dynamique de développement que connaît le pays.

MISER SUR L'EXPÉRIENCE ET LES INITIATIVES DES JEUNES

Le même souci de rapprochement avec les citoyens est mis en avant par le Front El Moustakbel, qui plaide pour une approche participative valorisant l'expérience des jeunes et leur accordant une place dans la proposition de solutions et le lancement d'initiatives adaptées aux besoins de leurs régions.

Lors d'une rencontre de proximité organisée hier à Aflou, le sénateur Hadj Belghouthi a expliqué que l'autonomisation des jeunes ne devait pas se limiter à leur participation aux processus électoraux, mais devait également passer par l'écoute de leurs idées, le soutien à leurs projets et la mise en place de conditions favorables à l'émergence d'initiatives économiques et sociales. Cette démarche permettrait, selon lui, de transformer leurs compétences et leurs capacités en contributions concrètes au développement local, à la création de richesse et à la promotion de l'emploi.

Hadj Belghouthi a, par ailleurs, souligné que les jeunes constituaient une force essentielle du développement local. La prochaine étape exige, selon lui, d'ouvrir davantage d'espaces aux jeunes talents et de leur offrir de réelles possibilités de participer à la gestion des affaires publiques, sans marginaliser les énergies et les initiatives susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à leur environnement local.

S. Smati

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le défi d'une gouvernance plus efficace

Au cinquième jour de la campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre, le RND et le MSP ont axé leurs discours sur la participation citoyenne, la modernisation de la gestion des collectivités locales et le renforcement des prérogatives des élus, soulignant l'importance de la proximité avec les citoyens et de la prise en charge de leurs préoccupations quotidiennes.

POUR UNE GESTION PARTICIPATIVE

En déplacement à Skikda et à Annaba, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique, Monder Bouden, a appelé à faire de la concertation avec les citoyens un pilier essentiel de la gestion locale. Selon lui, les futurs élus doivent dépasser le cadre de la gestion administrative traditionnelle en associant davantage les habitants à la définition des priorités et des besoins de leurs communes.

S'adressant aux militants et aux candidats de son parti, il les a exhortés à renforcer leur présence sur le terrain, à multiplier les contacts directs avec les populations et à présenter les grandes orientations de leur programme électoral. L'objectif est, a-t-il souligné, de bâtir une relation de confiance durable entre les élus et les citoyens.

Sur le plan économique, Monder Bouden a mis en avant la nécessité de diversifier les sources de revenus du pays et de réduire sa dépendance aux hydrocarbures. Il a notamment cité les grands projets structurants, à l'image du gisement de fer de Gara Djebilet, comme des leviers susceptibles de contribuer au développement des exportations hors hydrocarbures.

Le secrétaire général du RND a également abordé la question du pouvoir d'achat, saluant les mesures prises par l'État en faveur de l'augmentation des salaires et des pensions de retraite. Il a, en outre, insisté sur la nécessité de mieux organiser les marchés et de lutter contre les pratiques spéculatives qui pénalisent aussi bien les producteurs que les consommateurs.

L'agriculture a également occupé une place importante dans son intervention. Pour renforcer la sécurité alimentaire nationale, il a plaidé en faveur du développement de la production locale de semences, de la facilitation de l'accès des agriculteurs aux financements bancaires, notamment à travers les crédits Rfig et Tahadd, ainsi que de la modernisation des systèmes d'irrigation.

ELARGISSEMENT DES PRÉROGATIVES DES ÉLUS

De son côté, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a axé ses interventions sur la place des élus locaux dans la conduite des politiques de développement.

Lors d'un rassemblement populaire organisé à Djelfa, il a plaidé pour un élargissement des prérogatives des Assemblées populaires communales et de wilaya. Il a estimé que ces institutions doivent disposer de moyens suffisants et d'une plus grande marge de manœuvre pour répondre efficacement aux attentes des citoyens.

Présentant les grandes lignes de la participation de son parti à ce scrutin, il a affirmé que le MSP entend présenter des candidats compétents et défendre un programme axé sur l'obtention de résultats concrets.

Pour le responsable du Mouvement, la mission des futurs élus consiste avant tout à traduire leurs engagements électoraux en réalisations concrètes, dans le respect des compétences qui leur sont dévolues et en coordination avec les différentes institutions concernées.

Il a également insisté sur l'impératif de restaurer la confiance des citoyens dans les Assemblées élues et de préserver la transparence du processus électoral. Selon lui, toute atteinte à la crédibilité des élections risque d'accentuer davantage la défiance à l'égard des institutions locales.

Évoquant l'expérience de son parti dans la gestion des collectivités territoriales, Abdelali Hassani Cherif a rappelé que le MSP avait participé à la gestion d'environ un millier de communes et d'une dizaine d'Assemblées populaires de wilaya au cours des six précédents mandats électoraux. Il a ainsi mis en avant l'expérience de plusieurs élus du Mouvement dans les domaines de la transparence, de la bonne gestion et de la proximité avec les citoyens.

Le président du MSP a, par ailleurs, attiré l'attention sur les difficultés financières auxquelles sont confrontées de nombreuses communes. Se référant aux déclarations du ministre de l'Intérieur, il a évoqué la situation d'environ un millier de communes en déficit budgétaire. Une contrainte qui réduit leurs capacités à assurer les services publics de proximité et à concrétiser les projets de développement et d'investissement.

I. Khermane

Échanges d'expériences électorales entre l'Algérie et l'Inde

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Saâd Arous, a reçu, hier, au siège de l'institution, l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, à sa demande, a indiqué un communiqué de l'Anie.
La rencontre a été consacrée à un échange de vues sur les expériences électorales des deux pays, notamment les mécanismes d'organisation et d'encadrement des scrutins ainsi que les garanties juridiques et institutionnelles assurant leur transparence et leur intégrité. Les deux parties ont également évoqué les perspectives de coopération, de formation et de partage d'expertise dans le domaine électoral.

AGRICULTURE ET MARCHÉ

Le grand coup de balai de Tebboune

Terres inexploitées, récoltes retenues et produits détournés : Tebboune annonce un tour de vis sur toute la chaîne agricole.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné, dimanche, une série d'instructions visant à réorganiser le secteur agricole, renforcer le contrôle des circuits de distribution et lutter contre les pratiques à l'origine des tensions sur le marché national. Parmi les principales mesures annoncées, figurent la lutte contre la rétention des productions agricoles, l'interdiction de laisser les terres en friche, la modernisation du système statistique et la réorganisation des structures relevant du ministère de l'Agriculture. Ces orientations interviennent dans un contexte marqué par des difficultés d'approvisionnement en certains produits de large consommation, notamment l'huile de table et la pomme de terre.

Réuni sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune, le Conseil des ministres a examiné l'état et les perspectives du secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche. À l'issue de l'exposé présenté par le ministre du secteur, le chef de l'État a insisté sur la nécessité de revoir les mécanismes d'organisation et de gestion de l'activité agricole afin de disposer de données fiables et de mieux maîtriser la production et la distribution.

Dans cette perspective, il a ordonné l'élaboration d'un nouveau plan d'organisation de l'agriculture au niveau local, pour garantir davantage de transparence et un recensement plus précis. Il a également instruit la création d'un office dédié aux légumes secs, les céréales demeurant du ressort de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). Un service spécialisé dans les statistiques devra, par ailleurs, être créé immédiatement pour couvrir l'ensemble des activités agricoles et anticiper les éventuelles tensions sur l'approvisionnement.

La réorganisation institutionnelle figure également parmi les priorités. Le Président a demandé de confier la pêche à un ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture et les forêts à un secrétaire d'État chargé de ce secteur. Il a aussi insisté sur la préparation, à partir du mois en cours, de la prochaine campagne de moisson, avec la mobilisation des moyens de mécanisation nécessaires dans toutes les zones de production, conformément à la décision de création de coopératives spécialisées.

Au volet production, le chef de l'État a affiché une position ferme. Il a ordonné de



ne plus laisser les terres agricoles en friche ou inexploitées et appelé à lutter contre toutes les formes de rétention des récoltes, rappelant que l'État a ouvert la voie à l'achat des cultures stratégiques à des prix avantageux.

Il a également décidé l'interdiction totale de l'utilisation du maïs comme fourrage vert dans l'alimentation du bétail, estimant que cette pratique n'a pas amélioré la production de viande ni contribué à satisfaire les besoins du marché, tout en accentuant la pénurie de maïs grain. La lutte contre la fraude devra, en outre, concerner toute la chaîne agricole, de la production à la distribution. Une révision du fonctionnement et des missions des entreprises relevant du secteur a également été demandée. Un nouvel exposé devra faire le point sur l'application de ces recommandations et les effets de la loi d'orientation agricole.

LA SPÉCULATION DANS LE VISEUR

Ces instructions interviennent alors que les autorités multiplient les mesures pour endiguer les perturbations de l'approvisionnement. À Tipasa, une enquête préliminaire menée par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Chaïba a abouti au démantèlement d'un réseau composé de cinq individus, soupçonnés d'avoir détourné de l'huile alimentaire subventionnée, destinée à la consommation humaine, pour la revendre au propriétaire d'une entreprise spécialisée dans la fabrication de chips.

Selon le parquet de la République près le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed à Alger, les suspects sont poursuivis pour spéculation illicite, détournement de marchandises de leur destination privilégiée, défaut de facturation et blanchiment d'argent. Quatre d'entre eux ont été placés en détention provisoire.

Sur le plan du contrôle du marché, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé jeudi dernier une réunion interministérielle consacrée au lancement d'une plateforme numérique destinée au suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de première nécessité dans les différentes wilayas. Ce dispositif permettra de suivre le circuit des marchandises, de contrôler les quantités disponibles et les prix pratiqués aux différents niveaux de distribution afin de détecter les dysfonctionnements et d'intervenir rapidement. Le Premier ministre a averti que le gouvernement ne tolérerait aucune manipulation des prix ni création artificielle de pénuries. «Nous ne permettrons aucune manipulation du panier de la ménagère du citoyen algérien, à quelque niveau que ce soit», a-t-il affirmé.

Il a également insisté sur le recensement des wilayas productrices, des quantités cultivées et récoltées, des stocks disponibles et des prix pratiqués auprès des agriculteurs. La gestion des chambres froides et des espaces de stockage devra, elle aussi, faire l'objet d'un contrôle rigoureux. Les bénéficiaires des aides de l'État, notamment en matière d'électricité, d'eau et de semences, sont appelés à respecter les règles régissant leurs activités.

L'HUILE DE TABLE : LES PRODUCTEURS RASSURENT

Dans le même contexte, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a rencontré les opérateurs économiques activant dans la production du sucre et de l'huile de table. Cette réunion a porté sur les mesures à prendre pour garantir un approvisionnement régulier de ces deux produits, notamment à l'approche du mois de Ramadhan.

Plusieurs groupes industriels ont, de leur côté, assuré que la production et la distribution de l'huile de table se poursuivaient normalement. Cevital a affirmé n'avoir enregistré aucune perturbation dans ses activités, tandis que le groupe LaBelle a confirmé la disponibilité du produit sur les marchés et le fonctionnement à pleines capacités de ses unités.

SIM Agroalimentaire a également assuré que ses unités poursuivaient normalement la production sous les marques Zitouna et El Bahia, précisant que les matières premières nécessaires étaient disponibles.

Ces assurances relancent toutefois les interrogations sur les difficultés d'approvisionnement signalées par les consommateurs dans certaines régions, alors que les industriels affirment maintenir leur rythme de production. La question des circuits de distribution et du contrôle des intermédiaires se pose ainsi avec acuité.

DES SIGNES D'AMÉLIORATION

La disponibilité de la pomme de terre reste liée aux facteurs saisonniers et logistiques, malgré les premiers signes d'amélioration liés au déstockage et au lancement des récoltes dans le Sud. L'enjeu reste l'application effective des mesures annoncées pour garantir l'approvisionnement, lutter contre la spéculation et préserver le pouvoir d'achat.

Assia M.

IMPORTATIONS À RISQUE

Le président de la République durcit le ton

Le président de la République a ordonné aux membres du gouvernement d'intégrer les statistiques produites par leurs différents services ministériels dans les systèmes de la plateforme numérique nationale relevant du Haut-Commissariat à la numérisation.

Il a également instruit le gouvernement d'augmenter le nombre de laboratoires de contrôle au niveau des ports et des aéroports, estimant qu'il ne fallait pas se limiter aux deux structures existantes. Cette mesure vise à renforcer la protection de la santé publique, en accordant la priorité aux ports les plus actifs, notamment ceux d'Oran, de Mostaganem, de Ghazaouet, de Jijel et d'Annaba.

Dans le même contexte, le président de la République a chargé le ministre de la Justice de renforcer le dispositif juridique dès la mise en place de ces laboratoires, à travers l'application des peines maximales à l'encontre de toute personne impliquée délibérément dans l'introduction sur le territoire national de substances ou de produits présentant un danger pour la santé publique, par voie aérienne, maritime ou terrestre. Le chef de l'État a, par ailleurs, appelé le gouvernement à mobiliser l'ensemble de ses services 24 heures sur 24, chacun dans son domaine de compétence et à son niveau de responsabilité, afin de veiller pleinement à la protection de la sécurité et de la santé des citoyens contre les risques liés à l'importation de produits dangereux.



SAÏD CHANEGRIHA REVIENT SUR L'ENVOI DES UNITÉS DE L'ANP AU NIGER

L'Algérie assume un choix stratégique et souverain

En décidant d'envoyer des unités de l'ANP dans le nord du Niger, à la demande des autorités de ce pays, l'Algérie fait le choix de renforcer sa coopération sécuritaire avec ses voisins pour préserver ses intérêts stratégiques et faire face aux menaces communes.



C'est le message central qu'a voulu transmettre, hier, le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), à l'occasion d'une visite de travail et d'inspection en 2e Région militaire. Dans une allocution adressée aux cadres et personnels de cette région, suivie par visioconférence par l'ensemble des effectifs, le chef d'état-major a notamment mis en avant la décision de l'Algérie d'envoyer des unités de l'ANP dans le nord du Niger, une décision qu'il a qualifiée d'«historique», selon un communiqué du MDN, et qui traduit, est-il ajouté, un choix stratégique souverain, inscrit dans la nouvelle dynamique de coopération avec les pays voisins. «L'Algérie, sous la conduite d'Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, avance résolument dans le processus de renforcement de ses choix stratégiques liés au projet de renouveau national, notamment dans le cadre de la consolidation des relations de coopération avec les pays voisins, selon une approche proactive et préventive visant à faire face aux menaces et aux défis communs», a souligné le général d'armée.

PROTECTION DES INTÉRÊTS ÉNERGÉTIQUES

Ce déploiement constitue l'illustration concrète de cette orientation. «C'est dans ce contexte même qu'est intervenue la décision historique du président de la République, d'envoyer une formation militaire dans le nord du Niger en réponse à la demande des autorités nigériennes», a précisé Chanegriha. L'objectif de l'initiative, et au-delà de sa dimension militaire, est clairement défini : assurer la protection des installations et des projets énergétiques communs aux deux pays. «Cette décision reflète la volonté des deux pays et leur conscience de l'importance de protéger ces investissements et infrastructures énergétiques, en particulier dans le contexte des menaces sécuritaires auxquelles est confrontée la région, notamment les activités terroristes et subversives aux ramifications régionales et internationales», relève Saïd Chanegriha. À travers cette démarche, l'Algérie privilégie une approche préventive de la sécurité régionale, fondée sur la coopération avec les pays voisins et la protection des intérêts communs, dans un environnement sahélien marqué notamment par la persistance des menaces terroristes.

LES ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE EN POINT DE MIRE

Au cours de la même rencontre, le général d'armée Saïd Chanegriha a également abordé la prochaine échéance électorale, à savoir les locales 28 du novembre prochain. Il a souligné l'importance de ce rendez-vous dans le processus de consolidation des institutions de l'Algérie nouvelle. «Il s'agit d'un événement d'importance nationale, une nouvelle étape dans la construction de l'Algérie nouvelle et le renforcement de son régime démocratique», a-t-il affirmé. Le chef d'état-major a, dans ce cadre, rappelé «le devoir civique» des personnels de l'ANP, appelés à «exercer leur droit de vote dans le respect des lois de la République».

Il a également insisté sur la responsabilité de l'institution militaire dans la sécurisation du scrutin afin de garantir aux citoyens la possibilité d'exprimer librement leur choix. «Nous veillerons à assurer le bon déroulement de ce scrutin national afin que les citoyens puissent exprimer leurs voix dans un climat de sérénité, de quiétude et de stabilité», a-t-il déclaré. Cette visite en 2e Région militaire a, par ailleurs, été l'occasion pour le chef d'état-major d'écouter les préoccupations des cadres et des personnels et de prendre connaissance de leurs interventions. Ces derniers ont réaffirmé, selon le communiqué du MDN, «leur volonté de poursuivre les efforts et d'accomplir au mieux les missions assignées, notamment en matière de sécurisation des frontières et des approches maritimes, ainsi que de protection du territoire de compétence contre tous les fléaux et menaces».

R. N.

EXERCICE MEDEX-I-26

Alger et Rome affichent leur rapprochement naval

La coopération navale entre l'Algérie et l'Italie se poursuit. Le patrouilleur hauturier italien Comandante Bettica, portant le numéro de coque P-492, a accosté dimanche le port de Djen Djen, dans la wilaya de Jijel, pour une escale de cinq jours. Cette visite sera marquée par la tenue de l'exercice naval conjoint Medex-I-26. L'information a été donnée par le ministère algérien de la Défense nationale (MDN), qui précise que cette activité s'inscrit dans le cadre du programme de coopération militaire entre les deux pays pour l'année 2026. Durant son séjour à Jijel, la commandante du navire, le capitaine de frégate Letizia Pantaleo, accompagnée d'une délégation italienne, a rendu une visite de courtoisie au commandant de la Façade maritime Est, relevant de la 5e Région militaire. Les échanges ont porté sur les moyens de renforcer les relations entre les deux marines et de développer davantage le partage d'expériences et de compétences. Au-delà de cette rencontre protocolaire, c'est surtout l'exercice Medex-I-26 qui constitue le principal rendez-vous de cette escale. Il permettra aux forces navales algériennes et italiennes de poursuivre leur travail commun et de renforcer leurs échanges dans un domaine où la coordination et la maîtrise des opérations en mer occupent une place essentielle.

UNE HISTOIRE DE COOPÉRATION

La présence du Comandante Bettica à Jijel rappelle que les échanges entre les marines algérienne et italienne ne datent pas d'aujourd'hui. Les deux pays ont déjà eu plusieurs occasions de travailler ensemble dans le cadre des exercices Medex. En septembre 2013, le patrouilleur italien avait notamment participé à la septième édition de cet exercice, organisée au large d'Augusta, en Sicile. Il avait alors évolué aux côtés du navire italien Lipari et de la corvette algérienne Djebel Chenoua.

Les exercices avaient essentiellement porté sur la recherche et le sauvetage en mer, la sécurité maritime ainsi que l'échange d'informations opérationnelles. La coopération s'était poursuivie en juin 2017, lors de la neuvième édition de Medex, organisée une nouvelle fois à Augusta. L'Italie avait engagé plusieurs unités, parmi lesquelles le Comandante Foscari et le navire Staffetta, ainsi qu'un hélicoptère AB-212 et des éléments de la brigade de fusiliers marins San Marco. La participation algérienne avait notamment reposé sur le bâtiment de soutien logistique Kalaat Beni Rached et ses équipes spécialisées. Les exercices avaient alors permis aux deux parties de travailler sur plusieurs problématiques, notamment la lutte contre les trafics illicites, la surveillance des navires et les opérations de sauvetage.

LA SÉCURITÉ MARITIME AU CŒUR DES ÉCHANGES MÉDITERRANÉENS

Cette coopération bilatérale s'inscrit également dans le cadre du Dialogue 5+5, qui réunit dix pays des deux rives de la Méditerranée autour des enjeux de sécurité, de stabilité et de coopération régionale. Elle traduit la volonté des pays riverains de privilégier la concertation face aux défis maritimes et sécuritaires communs. Le partenariat algéro-italien se développe aussi dans les domaines de la formation et du transfert de connaissances.

En juillet 2025, les navires-écoles algériens Soummam et El Mellah avaient fait escale à Tarente, permettant à leurs élèves officiers de découvrir le centre d'entraînement aéronaval italien Maricentadd. En octobre, une délégation militaire algérienne s'y était rendue dans le cadre de la seizième session du Comité mixte algéro-italien. Les échanges, auxquels avait participé le groupe Fincantieri, avaient notamment porté sur la simulation navale et la formation spécialisée, illustrant l'élargissement d'une coopération désormais opérationnelle, technologique et pédagogique. L'escale du Comandante Bettica à Jijel et l'exercice Medex-I-26 illustrent la continuité du rapprochement militaire entre Alger et Rome. Au-delà de leur portée opérationnelle, ces activités traduisent une volonté commune de renforcer le dialogue entre les deux marines, de développer leur interopérabilité et de multiplier les échanges en matière de formation et d'expertise.

Dans un contexte méditerranéen marqué par des défis sécuritaires persistants, notamment la surveillance maritime, la protection des voies de navigation et la lutte contre les trafics illicites, cette coopération revêt un intérêt stratégique dépassant le cadre bilatéral.

Elle confirme ainsi la consolidation progressive du partenariat naval algéro-italien et son ancrage dans les enjeux de sécurité régionale.

Synthèse Smail R.

CRESUS

Quotidien national, édité par la SARL **CELIGNE Éd. & Com.**

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

TERRORISME, BLANCHIMENT D'ARGENT ET CYBERCRIMINALITÉ

Alger au cœur de la coopération judiciaire arabe

Face à la montée des menaces transnationales, les pays arabes entendent renforcer leur coopération judiciaire.

Alger s'apprête à accueillir deux journées consacrées aux grands enjeux de la justice dans le monde arabe. La 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice se tiendra demain au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal d'Alger, sous la présidence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa. Plusieurs ministres de la Justice et représentants des pays arabes sont attendus à cette rencontre, aux côtés de responsables de la Ligue des États arabes, du Centre arabe de recherche juridique et judiciaire et du secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur. Des organisations régionales et internationales participeront également aux travaux en qualité d'observateurs. Avant cette réunion ministérielle, le bureau exécutif du Conseil tiendra, aujourd'hui, sa 77e session. Cette étape préparatoire permettra de passer en revue les dossiers à l'ordre du jour et de préparer les projets de résolution qui seront ensuite soumis aux ministres.

Face à des menaces qui dépassent de plus en plus les frontières, les pays arabes entendent renforcer leur coopération judiciaire. La lutte contre le terrorisme, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme figureront ainsi parmi les principaux sujets abordés.

Les ministres examineront notamment les moyens de mieux appliquer les conventions arabes consacrées à ces questions et de renforcer les mécanismes d'entraide entre les États. La cybercriminalité et la corruption seront également au cœur des échanges, dans un contexte où les nouvelles technologies font émerger des formes de criminalité toujours plus complexes.



Le Réseau arabe de coopération judiciaire dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée fera partie des dossiers examinés. Les discussions porteront aussi sur le projet de protocole arabe de lutte contre la traite des êtres humains.

Autre sujet appelé à retenir l'attention : la protection des données personnelles. Un projet de convention arabe dans ce domaine sera soumis à l'examen des participants, avec pour objectif de mieux encadrer les enjeux liés à la transformation numérique et à la circulation des données.

DES LÉGISLATIONS PLUS PROCHES

La coopération judiciaire ne se limite pas aux questions sécuritaires. Les travaux d'Alger seront également l'occasion de faire avancer plusieurs projets de textes destinés à rapprocher les législations des pays arabes. Parmi les dossiers inscrits à l'ordre du jour, figurent notamment la protection des enfants dans les conflits armés, la lutte contre le discours de haine ainsi que la protection et l'assistance aux personnes déplacées à l'intérieur des pays arabes.

Les ministres examineront également un projet de loi arabe unifiée relatif à la lutte contre les drogues et les substances psychotropes. L'ambition est de parvenir à des approches juridiques plus cohérentes et de faciliter la coopération entre les institutions judiciaires des États membres. La question palestinienne sera, elle aussi, évoquée dans le cadre des discussions consacrées aux causes arabes communes.

UN NOUVEAU BUREAU EXÉCUTIF DU CONSEIL

Cette rencontre permettra également à l'Algérie de présenter les avancées réalisées dans la réforme de son système judiciaire. Le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaa, devrait notamment revenir sur les efforts engagés pour renforcer l'indépendance de la justice et moderniser le secteur, sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Ces réformes concernent plusieurs volets, notamment la formation et le développement des ressources humaines, la modernisation des textes législatifs, l'humanisation des peines et la protection des droits et des libertés. La transformation numérique occupera également une place importante dans cette présentation. L'introduction des nouvelles technologies dans la gestion des activités judiciaires et le développement de la justice électronique figurent parmi les chantiers engagés pour améliorer le service public de la justice et faciliter les démarches des citoyens. En marge de ces discussions, les participants procéderont à l'élection de nouveaux membres du bureau exécutif du Conseil. Ils examineront également le bilan des activités du Centre arabe de recherche juridique et judiciaire pour l'année en cours, ainsi que son programme de travail pour 2027. Au-delà des différents dossiers inscrits à l'ordre du jour, cette rencontre d'Alger intervient à un moment où les défis sécuritaires, technologiques et juridiques imposent davantage de concertation entre les pays arabes. L'enjeu est de traduire cette volonté de coopération en mesures concrètes, capables de renforcer l'efficacité des systèmes judiciaires et d'apporter des réponses communes aux menaces qui touchent l'ensemble de la région.

Smail R.

NABIL FAHMI EN VISITE EN ALGÉRIE

La concertation arabe au cœur des discussions

Le secrétaire général de la Ligue des États arabes, Nabil Fahmi, effectue, depuis hier, une visite officielle en Algérie, placée sous le signe du renforcement de la coopération et de la concertation autour des principaux dossiers régionaux. Ce déplacement prévoit une série de rencontres avec de hauts responsables algériens, ainsi que sa participation aux travaux du Conseil des ministres arabes de la Justice, accueillis par l'Algérie. Au cœur des échanges figurent les derniers développements de la situation dans le monde arabe et les défis politiques et sécuritaires auxquels sont confrontés les États de la région. Les discussions devraient également porter sur les moyens de renforcer la coordination entre le secrétariat général de la Ligue arabe et l'Algérie, notamment sur les questions d'intérêt commun et les mécanismes de l'action arabe collective. La question palestinienne devrait occuper une place importante dans les consultations, au même titre que les principales crises régionales, notamment en Libye, au Soudan et dans la région du Sahel. Les deux parties devraient examiner les voies permettant de rapprocher les positions arabes et de renforcer les efforts diplomatiques en faveur de solutions politiques durables aux conflits qui fragilisent la stabilité régionale.



RENFORCER LE RÔLE DE L'ALGÉRIE DANS L'ACTION ARABE COMMUNE

Cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le nouveau secrétaire général pour intensifier les consultations directes avec les capitales arabes et consolider le rôle de la Ligue dans la prévention et le règlement des crises. Elle témoigne également de l'importance accordée à la contribution de l'Algérie aux initiatives visant à renforcer la solidarité entre les États membres et à promouvoir des positions communes face aux mutations géopolitiques internationales. Depuis sa prise de fonctions en juillet 2026, Nabil Fahmi a multiplié les déplacements dans plusieurs pays arabes, notamment en Jordanie, en Tunisie, au Koweït, au Liban et au Soudan. Ces consultations s'inscrivent dans une démarche visant à moderniser les structures de la Ligue arabe, à améliorer ses mécanismes de fonctionnement et à adapter son action aux nouvelles réalités politiques et sécuritaires de la région.

UN PARTENARIAT AUX DIMENSIONS RÉGIONALES

Cette visite s'inscrit dans la volonté de l'Algérie et de l'Égypte de consolider leurs relations bilatérales et de renforcer leur coordination sur les principaux dossiers régionaux, notamment la préservation de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Libye et le soutien à une solution politique garantissant la stabilité de ses institutions.

Sur le plan économique, les deux pays entendent dynamiser leurs échanges et développer les investissements conjoints. La neuvième session de la Haute-Commission mixte, tenue au Caire en novembre 2025, avait été sanctionnée par la signature de 18 accords de coopération couvrant plusieurs secteurs. Les discussions avaient également porté sur la participation des entreprises égyptiennes aux projets d'infrastructures en Algérie et la création d'une liaison maritime directe. Cette volonté de renforcer les échanges a été réaffirmée le 17 septembre 2026 par les chefs de la diplomatie des deux pays, qui ont insisté sur le suivi des accords conclus et la poursuite de la concertation régionale.

DE LA RÉFORME DE LA LIGUE ARABE

Au-delà des consultations bilatérales, la visite de Nabil Fahmi en Algérie s'inscrit dans une démarche plus large visant à renforcer l'action arabe commune et à adapter la Ligue arabe aux crises régionales. Déjà évoquée lors de sa rencontre avec Ahmed Attaf, en septembre dernier à New York, cette ambition porte notamment sur la situation en Palestine, la réforme du système arabe et le renforcement de la diplomatie préventive. Cette visite constitue ainsi une nouvelle étape des consultations du secrétaire général avec les capitales arabes, avec pour objectif de promouvoir une action régionale plus cohérente et plus efficace.

S. R.

HYDROCARBURES

Paris lorgne sur les capacités algériennes

Les livraisons de GNL algérien vers la France ont bondi de 30% en octobre dernier, atteignant 296 000 tonnes, faisant de Paris le premier client mondial du gaz liquéfié algérien.

L'Algérie a-t-elle répondu favorablement à la demande française d'augmenter ses approvisionnements en gaz ? Selon des sources concordantes rapportées par la plateforme spécialisée Attaqa, les autorités françaises auraient récemment pris contact avec Alger afin d'obtenir une hausse rapide des livraisons d'hydrocarbures.

Cette démarche intervient alors que l'Exécutif français cherche à atténuer les effets d'une crise énergétique persistante et à prévenir d'éventuelles ruptures d'approvisionnement. Soucieuse de sécuriser ses stocks de gaz naturel à l'approche de l'hiver, la France se tourne ainsi une nouvelle fois vers son partenaire algérien.

Les dernières données publiées par l'organisme français chargé du suivi des approvisionnements énergétiques font état d'une nette progression des livraisons de gaz naturel liquéfié (GNL) algérien au cours du mois d'octobre. Les exportations vers les côtes françaises ont augmenté de 30% par rapport au mois précédent, pour atteindre 296 000 tonnes. La progression est encore plus marquée sur un an, avec une hausse de 84% par rapport aux 161 000 tonnes acheminées en octobre 2025. Grâce à cette augmentation, la France s'est hissée, durant cette période, au rang de premier client mondial du GNL algérien.



À ELLE SEULE, ELLE A ABSORBÉ

29% des exportations algériennes de GNL, qui ont totalisé 1,03 million de tonnes en octobre. Pour la France, les livraisons en provenance d'Algérie ont représenté près de 16% de ses importations totales de GNL, établies à 1,87 million de tonnes sur la même période. Sur les dix premiers mois de l'année, les volumes de GNL algérien acheminés vers la France ont ainsi atteint 1,99 million de tonnes, un niveau quasiment stable par rapport aux deux millions de tonnes enregistrées sur la même période de l'année précédente. Cette stabilité intervient alors même que les achats français de GNL sur le marché international ont reculé, passant de 18,4 à 15,6 millions de tonnes en un an.

LE PÉTROLE ÉGALEMENT CONCERNÉ

La dynamique de sécurisation des approvisionnements ne concerne pas uniquement le gaz. Elle s'étend également au marché pétrolier, où les achats français de brut algérien ont enregistré une forte progression en octobre.

Selon les données rapportées, les livraisons ont augmenté de plus de 160% en l'espace d'un mois. Après avoir atteint un niveau particulièrement bas de 15 000 barils par jour en septembre, les flux sont remontés à 40 000 barils quotidiens en octobre. Cette reprise marque un net redressement après un mois de septembre particulièrement creux. Elle intervient toutefois dans un contexte de recul des échanges pétroliers entre les deux pays depuis le début de l'année. Entre janvier et octobre 2026, les exportations algériennes de brut vers la France ont atteint une moyenne de 50 000 barils par jour, en baisse de 36% par rapport aux 78 000 barils quotidiens enregistrés durant la même période de 2025. Malgré ce repli, la France demeure parmi les principaux acheteurs de pétrole algérien. Au premier semestre 2026, l'Algérie représentait environ 7,7% des importations françaises de pétrole brut et 13,1% de celles de supercarburants.

Les échanges énergétiques entre les deux pays conservent ainsi une importance stratégique. En 2025, les importations françaises en provenance d'Algérie, constituées en grande partie d'hydrocarbures et de produits pétroliers raffinés, ont atteint 5,2 milliards d'euros.

Pour l'heure, ni Sonatrach ni le ministère de l'Énergie n'ont communiqué publiquement sur l'état de ces échanges ou sur une éventuelle augmentation exceptionnelle des livraisons. Aucun détail n'a notamment été rendu public concernant les volumes supplémentaires sollicités par Paris ou le calendrier d'une éventuelle hausse des approvisionnements.

L'aboutissement de cette démarche dépendra désormais de la capacité de l'Algérie à concilier ses engagements contractuels sur les marchés internationaux avec les besoins de son partenaire européen, dans un contexte énergétique marqué par une forte volatilité.

Reste donc à savoir si la progression des livraisons observée en octobre traduit une anticipation de la demande française ou si elle constitue le prélude à un accord portant sur des volumes supplémentaires.

H. Adryen

START-UP

L'Algérie sort l'artillerie du financement

Financement de l'innovation, intelligence artificielle, mobilisation de la diaspora et valorisation de la recherche scientifique : l'Algérie entend accélérer la transformation de son écosystème entrepreneurial. Plusieurs de ces enjeux ont été abordés hier par le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, invité de l'émission «Forum de la Chaîne I» de la Radio algérienne.

À quelques semaines de la 5e Conférence africaine des start-up, prévue du 5 au 7 décembre à Alger, le ministre a exposé les principales orientations visant à faire de l'innovation un véritable levier de diversification économique. Consacrée cette année à la Deep Tech, cette rencontre continentale réunira des entrepreneurs, des investisseurs et des experts autour de plus de 15 activités, avec pour objectif de renforcer les échanges technologiques et les mécanismes de financement entre les pays africains.

PLUS DE 10 MILLIONS DE DOLLARS EN PERSPECTIVE

Le financement demeure au cœur des préoccupations du secteur. Noureddine Ouadah a fait état de discussions avancées avec la Banque mondiale en vue de mobiliser plus de 10 millions de dollars au profit des start-up algériennes disposant d'un fort potentiel de croissance et d'expansion à l'international. Une perspective qu'il a également évoquée lors d'un entretien accordé à «Asharq Bloomberg».

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus large de mobilisation des ressources, qui prévoit notamment la création d'un Fonds africain de financement des start-up et des jeunes innovants, annoncée sur décision du président de la République en septembre 2025. À l'échelle nationale, l'article 119 de la loi de finances 2026 prévoit également une contribution minimale de 1% du bénéfice imposable des entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel d'au moins deux milliards de dinars, destinée au financement de la recherche, du développement et de l'innovation.

Pour le ministre, l'enjeu consiste à renforcer les passerelles entre les entreprises, les universités et les start-up, afin de transformer les besoins du marché en solutions technologiques développées localement.

IA : L'IMPÉRATIF DE PROTÉGER LES DONNÉES

L'autre volet majeur de son intervention a porté sur la souveraineté numérique. Le ministre a



mis en garde contre les risques liés à l'utilisation de solutions étrangères d'intelligence artificielle, estimant que «lorsque vous utilisez gratuitement une intelligence artificielle étrangère, vous lui confiez vos informations». Il a ainsi appelé à privilégier les solutions algériennes et à investir dans la constitution de bases de données nationales, soulignant que le recours à des outils numériques gratuits peut également exposer les utilisateurs à une forme de dépendance technologique.

Dans cette perspective, il a annoncé le lancement de la première édition du Prix du président de la République de la meilleure start-up, destiné à récompenser et à valoriser les initiatives innovantes nationales.

La mobilisation des compétences algériennes établies à l'étranger constitue un autre axe de cette stratégie. Grâce à la numérisation, les démarches d'inscription, les demandes de financement et certaines formations peuvent désormais être effectuées en ligne, sans nécessiter un déplacement préalable en Algérie. Cette approche vise à faciliter la participation de la diaspora et à mettre son expertise au service de l'économie nationale.

Elargir les domaines d'application

Le secteur de la santé figure également parmi les domaines concernés par cette dynamique. À travers les dispositifs de la Nesda et de l'Angem, le ministère entend renforcer l'accompagnement des opérateurs économiques, notamment les laboratoires d'analyses médicales et les cabinets de chirurgie dentaire. Le ministre a rappelé, à ce titre, le rôle des solutions numériques durant la pandémie de la Covid-19, tout en insistant sur l'importance de maîtriser les données sanitaires au niveau national.

La Conférence africaine abordera également des enjeux stratégiques liés aux ressources hydriques et à la sécurité alimentaire, avec l'ambition de promouvoir des solutions technologiques adaptées aux besoins du continent.

Enfin, Noureddine Ouadah a souligné la nécessité d'accroître la contribution du secteur économique à la recherche scientifique, évoquant un objectif selon lequel l'effort des entreprises dans ce domaine devrait représenter au moins le double de celui consenti par l'État. Cette orientation vise à rapprocher davantage le monde universitaire du tissu productif et à favoriser l'intégration des technologies dans différents secteurs d'activité, y compris le bâtiment.

L'ambition affichée est également d'améliorer le classement de l'Algérie dans le Global Innovation Index à l'horizon 2027. Un objectif qui dépendra notamment de la capacité à traduire les mécanismes annoncés en financements concrets, en innovations locales et en entreprises compétitives.

Nassim Goumettre

DE LA FORMATION AU TRANSFERT TECHNOLOGIQUE

L'Algérie renforce son offensive industrielle en Italie

Portée par une importante délégation d'entreprises publiques, la participation de l'Algérie au forum économique international « La Méthode Mattei » sera marquée par le projet de création d'une académie de formation aux métiers de la maintenance industrielle, avec l'ambition de nouer des partenariats technologiques, de favoriser le transfert de savoir-faire et de renforcer les compétences nationales.

Rome accueillera, les 12 et 13 novembre 2026, le forum économique international « La Méthode Mattei », organisé par la Fondation Social Economic Development (SED) Enrico Mattei, au Grand Hotel Plaza. L'Algérie y participera avec une importante délégation d'entreprises publiques, déterminée à explorer de nouvelles opportunités de coopération industrielle avec les opérateurs italiens et internationaux. Placée sous le thème de la vision d'Enrico Mattei, fondée sur le principe de « construire avec l'Afrique et non pour l'Afrique », cette rencontre réunira des représentants gouvernementaux, des institutions, des groupes industriels et des organismes financiers. Les échanges porteront notamment sur le transfert de technologie, la formation professionnelle, la valorisation des ressources locales et la concrétisation de projets industriels créateurs de valeur. Pour l'Algérie, ce rendez-vous constitue une occasion de promouvoir les capacités des entreprises publiques et de consolider les partenariats technologiques avec l'Italie.



UNE ACADÉMIE POUR LES COMPÉTENCES INDUSTRIELLES

Parmi les dossiers qui devraient retenir l'attention figure le projet de création d'une académie spécialisée dans la formation aux métiers de la maintenance industrielle, porté par l'Entreprise nationale de charpente et de chaudronnerie (ENCC), relevant de la holding SNS.

Cette future structure ambitionne de former des techniciens et des spécialistes capables d'assurer la maintenance, le dépannage, la rénovation et la modernisation des équipements industriels. Les formations envisagées couvriront plusieurs domaines, notamment les installations électriques à courant faible et fort, l'automatisation, les systèmes intelligents et les applications de l'intelligence artificielle dans l'industrie.

La maintenance prédictive figurera également parmi les axes prioritaires, compte tenu de son rôle dans la réduction des arrêts de production, l'amélioration de la disponibilité des équipements et la maîtrise des coûts d'exploitation. Les métiers liés aux hydrocarbures et aux énergies renouvelables, notamment l'hydrogène vert, devraient aussi être intégrés aux programmes.

LA SNS À LA RECHERCHE DE PARTENARIATS

Pour concrétiser ce projet, l'ENCC souhaite identifier des partenaires technologiques italiens, notamment Comau et RINA, en vue d'une éventuelle coopération dans la formation, l'expertise technique et le transfert de savoir-faire, qui pourrait être formalisée par une déclaration d'intention en marge du forum.

Plusieurs filiales de la holding SNS seront également présentes. ALFAPIPE entend explorer de nouvelles pistes de coopération et d'échange d'expertise dans la fabrication de tubes en acier soudés en spirale, tandis qu'ANABIB cherchera à identifier des opportunités de modernisation de ses procédés et d'amélioration de ses performances industrielles. Le groupe SIDER sera aussi représenté, avec ses activités couvrant les aciers plats et longs, les tubes sans soudure, le rond à béton et les produits réfractaires à travers sa filiale Refractal.

Tandis que le groupe Sonatrach participera à travers deux entités, 3A et SOMIZ. Active dans l'agriculture, 3A présentera ses projets de développement dans les grandes cultures, l'élevage bovin, l'arboriculture et l'aquaculture, notamment l'élevage du tilapia rouge et de la crevette, avec l'ambition de nouer des partenariats technologiques et commerciaux. De son côté, SOMIZ, spécialisée dans la maintenance industrielle à Arzew, mettra en avant son expertise en ingénierie, rénovation et entretien des installations, notamment énergétiques.

DES PARTENAIRES INDUSTRIELS ET FINANCIERS

Le forum réunira plusieurs groupes italiens et internationaux, dont Schneider Electric, Terna, Leonardo, Fincantieri Infrastructure, Topcon Agriculture, Comau et RINA, ouvrant des perspectives de coopération dans l'énergie, les infrastructures, l'automatisation, l'agriculture et la formation. La deuxième journée sera consacrée aux pays africains, dont l'Algérie, avec pour objectif d'identifier des projets concrets dans les secteurs stratégiques et les mécanismes de leur financement. Des institutions telles que SACE, SIMEST, Cassa Depositi e Prestiti, l'African Finance Corporation et le Fonds européen d'investissement prendront part aux échanges. La participation algérienne à « La Méthode Mattei 2026 » vise ainsi à consolider les partenariats industriels et à renforcer les capacités technologiques nationales. Le projet d'académie porté par l'ENCC illustre cette ambition, en faisant de la formation et du transfert de compétences des leviers de modernisation industrielle.

L'enjeu sera désormais de transformer les contacts établis à Rome en engagements concrets, capables de favoriser le transfert de technologie, la création d'emplois qualifiés et le développement de chaînes de valeur locales.

START-UP ET PROJETS INNOVANTS

La COSOB veut mobiliser les capitaux privés

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) entend renforcer la contribution des mécanismes alternatifs de financement au développement de l'innovation et des start-up en Algérie. Dans un communiqué publié le 9 novembre 2026, elle a souligné les opportunités offertes par ces dispositifs aux entreprises économiques souhaitant orienter leurs investissements vers la recherche, le développement et les projets innovants.

Cette démarche intervient à la suite de la publication de l'arrêté interministériel du 11 octobre 2026, fixant les secteurs d'activité concernés par les opérations de recherche et développement ou d'innovation, ainsi que les modalités d'application de la taxe y afférente. Ce texte, pris en application de l'article 119 de la loi de finances pour 2026, a été publié au Journal officiel n° 77 du 4 novembre 2026.

Dans ce contexte, la COSOB met en avant les différents instruments de financement et d'investissement alternatifs relevant de son encadrement réglementaire. Il s'agit notamment des fonds de placement collectif à capital-risque, des sociétés d'investissement à capital-risque et du financement participatif à travers les plateformes agréées par la Commission. Ces mécanismes sont régis respectivement par le règlement n° 23-01 du 12 avril 2023 et le règlement n° 24-02 du 23 octobre 2024. Ils permettent aux entreprises économiques de diversifier leurs sources de financement et de participer au financement des start-up et des projets innovants.

L'objectif est ainsi de favoriser la mobilisation des capitaux privés en faveur de l'innovation, tout en permettant aux entreprises de tirer profit des avantages prévus par le nouvel arrêté interministériel. Ces instruments constituent, selon la COSOB, des canaux de financement complémentaires aux objectifs poursuivis par ce dispositif réglementaire.

Par ailleurs, la Commission a réaffirmé sa disponibilité à accompagner les entreprises économiques désireuses de recourir à ces mécanismes. Cet accompagnement se traduira notamment par des actions d'orientation et d'assistance portant sur les conditions d'accès à ces dispositifs, leurs exigences et les procédures réglementaires applicables.

À travers cette démarche, la COSOB entend contribuer à la diversification des modes de financement de l'économie nationale et encourager une meilleure orientation des investissements vers les secteurs porteurs d'innovation et de croissance.

RELANCE DES ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC L'ESPAGNE

Aresbank mise sur l'Algérie

Après plusieurs années de tensions économiques entre Alger et Madrid, les entreprises espagnoles manifestent un regain d'intérêt pour le marché algérien. Aresbank, banque spécialisée dans le financement du commerce international, entend accompagner cette dynamique en identifiant de nouvelles opportunités dans l'agroalimentaire, les infrastructures, l'énergie, l'irrigation et les équipements industriels.

L'établissement considère l'Algérie comme un marché stratégique à moyen et long terme, notamment au regard des besoins d'investissement et de la diversification économique du pays. Il propose aux entreprises espagnoles des solutions de financement, des crédits documentaires et des garanties bancaires afin de sécuriser leurs transactions avec leurs partenaires algériens.

Au-delà de l'Algérie, elle cible également l'Égypte, la Turquie, la Libye, la Tunisie, la Jordanie et l'Irak. Cette stratégie vise à faciliter les échanges commerciaux entre les entreprises espagnoles et les marchés méditerranéens, avec l'Algérie parmi les principales destinations envisagées.

LAGHOUAT

Inauguration d'une centrale électrique

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, effectuera, aujourd'hui, ne visite de travail à Laghouat, au cours de laquelle il inaugurera une nouvelle centrale électrique de 386 MW à Hassi R'Mel.
Cette infrastructure contribuera au renforcement des capacités nationales de production d'électricité. Le ministre inspectera également les travaux du projet d'interconnexion électrique Nord-Sud en très haute tension de 400 kV, destiné à renforcer la fiabilité du réseau national et à améliorer l'acheminement de l'électricité vers les régions du Sud.

ASSASSINAT D'UN VOISIN

Le pourvoi du procureur général accepté

Contestant les acquittements prononcés en faveur de deux accusés et la réduction de la peine du principal mis en cause, le ministère public avait demandé la cassation de la décision rendue par le tribunal criminel d'Alger.

Par Redouane Hannachi

La chambre criminelle de la Cour suprême a accepté le pourvoi en cassation introduit par le procureur général près la cour d'Alger dans l'affaire de l'assassinat du jeune H. Kamel, tué le 21 décembre 2021 à Bab Ezzouar. Les magistrats ont estimé que les vices de forme soulevés dans les mémoires justifiaient l'examen du recours. Cette décision intervient après la contestation par le ministère public du verdict rendu par le tribunal criminel d'appel d'Alger. Le procureur général reprochait notamment à cette juridiction d'avoir accordé de larges circonstances atténuantes au principal accusé, S. L., dont la peine avait été ramenée de la peine capitale à 20 ans de réclusion criminelle. Il contestait également les acquittements prononcés en faveur de deux autres mis en cause, S. S. A. et B. W. Lors de son réquisitoire, le représentant du ministère public avait vivement dénoncé la violence de l'acte criminel et estimé que le principal accusé avait agi avec l'intention manifeste de donner la mort à la victime. Il avait notamment insisté sur le fait que le coup de couteau avait été porté en plein



thorax, provoquant des blessures mortelles. Le jeune homme, âgé de 26 ans, avait succombé avant même son arrivée à l'hôpital.

PEINE CAPITALE REQUISE

Le procureur général avait ainsi requis la peine capitale contre les trois accusés, estimant que la gravité des faits ne justifiait aucune clémence.

Les faits remontent au 21 décembre 2021, vers 16h30, lorsque la cité Soummam, à Bab Ezzouar, a été le théâtre d'un meurtre à la suite d'une altercation entre plusieurs jeunes. La victime avait tenté de s'interposer pour mettre fin à la bagarre. Elle avait alors reçu un coup de couteau en pleine poitrine, sous les yeux de sa mère, qui l'avait serrée contre elle alors qu'elle gisait dans une mare de sang. Lors de son premier procès devant le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda, le principal accusé avait été condamné à la peine capitale. Au cours des débats, il avait reconnu avoir tué le jeune homme, sans manifester de remords. De son côté, l'avocat de la partie civile avait insisté sur la préméditation et l'intention criminelle du condamné. Il avait notamment relevé que ce dernier était revenu sur les lieux une demi-heure après une première altercation pour commettre son acte. La défense de la partie civile avait, elle aussi, demandé une révision de la décision judiciaire et de la peine prononcée. L'acceptation du pourvoi ouvre ainsi la voie à un nouvel examen de cette affaire, conformément à la procédure applicable devant la juridiction de renvoi.

R. H.

IL TUE SA SŒUR

L'accusé sollicite un délai

Le procès en appel d'un homme condamné à la peine capitale pour le meurtre de sa propre sœur a été renvoyé au 23 novembre courant par le tribunal criminel d'Alger, siégeant en deuxième instance. L'accusé, identifié par les initiales A.M., a été reconnu coupable d'homicide volontaire avec préméditation et guet-apens. Selon les éléments de l'affaire, il avait tué sa sœur avant de mutiler son corps. Pour rappel, la défense avait interjeté appel de la condamnation à mort prononcée en première instance, dans l'espoir d'obtenir son annulation. L'audience a finalement été reportée à la demande de l'accusé, qui a sollicité un délai.

R.H.

ESCROQUERIE

Une fausse femme d'affaires condamnée

Accusée d'avoir escroqué quelque 130 personnes en leur promettant des logements et des chalets dans des quartiers huppés de la capitale, la mise en cause a également été condamnée à une amende de 5 millions de dinars. Une peine de cinq ans de prison ferme, assortie d'une amende de 5 millions de dinars, a été prononcée hier à l'encontre de L. Kahina, poursuivie pour abus de confiance et escroquerie. La prévenue est accusée d'avoir fait pas moins de 130 victimes en se faisant passer pour une femme d'affaires capable de leur procurer des appartements et des chalets dans des résidences de standing à Alger. Lors de son passage à la barre, l'accusée a rejeté en bloc les faits qui lui sont reprochés, allant jusqu'à dénoncer une affaire montée de toutes pièces. Elle a également contesté les accusations liées aux opérations de transfert de capitaux de et vers l'étranger, affirmant avoir toujours respecté les procédures en vigueur. Cette condamnation intervient dans le cadre d'une affaire aux ramifications financières importantes. La mise en cause est notamment poursuivie pour trafic d'influence, transfert illicite de capitaux de et vers l'étranger et blanchiment d'argent. L'enquête préliminaire, menée par les éléments de la brigade économique et financière de la Gendarmerie nationale de Bab El Djedid, a permis de mettre au jour les mécanismes utilisés par la prévenue pour transférer d'importantes sommes d'argent à l'étranger, notamment par le recours à des prête-noms. L'affaire avait connu un nouveau développement lorsque la chambre d'accusation d'Alger avait confirmé l'ordonnance du juge d'instruction du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed, rejetant la demande de mise en liberté provisoire introduite par le collectif de défense. Les magistrats avaient estimé qu'une telle mesure risquait de compromettre le bon déroulement de l'instruction. Incarcérée à l'établissement pénitentiaire de Koléa, L. Kahina avait fait l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré par le magistrat instructeur du pôle pénal spécialisé dans les affaires de lutte contre la corruption. Elle avait finalement été interpellée à l'aéroport international Houari-Boumediene, à son retour de l'étranger. Les investigations ont également révélé que l'intéressée, pourtant frappée d'une interdiction de sortie du territoire national, avait réussi à quitter le pays.



R. H.

LES JUGES EXAMINERONT SA DEMANDE LE 9 DÉCEMBRE

Sellal réclame la mainlevée sur sa retraite

La cour d'appel d'Alger examinera, le 9 décembre prochain, la demande de l'ancien Premier ministre. Sa défense entend également solliciter ultérieurement sa libération conditionnelle, invoquant la dégradation de son état de santé. Les magistrats de la 6e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger examineront, le 9 décembre prochain, la demande de mainlevée formulée par l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal concernant sa pension de retraite. L'ancien chef du gouvernement, qui a exercé sous la présidence du défunt Abdelaziz Bouteflika, a saisi les magistrats chargés de son dossier afin d'obtenir la levée des mesures qui frappent sa retraite. À l'audience, ses avocats ont sollicité un délai supplémentaire pour réunir et présenter les pièces justificatives nécessaires à l'examen de cette requête. La demande sera ainsi examinée lors de la prochaine audience. Abdelmalek Sellal purge actuellement une peine de 12 ans de prison ferme. Placé en détention préventive le 13 juin 2019 sur décision du conseiller rapporteur près la Cour suprême, il avait été incarcéré à la prison d'El Harrach. L'ancien Premier ministre a été poursuivi dans plusieurs affaires liées à la corruption et à la dilapidation de deniers publics. Les charges retenues contre lui portent notamment sur l'abus d'autorité, le trafic d'influence, l'enrichissement illicite ainsi que l'utilisation des biens de l'État à des fins personnelles et familiales. Il a également été condamné dans des dossiers relatifs à la fraude électorale et au financement occulte de la campagne présidentielle de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika. Par ailleurs, ses avocats envisagent d'introduire prochainement une demande de libération conditionnelle. Pour étayer cette démarche, ils entendent notamment faire valoir la dégradation de l'état de santé de leur client.

R. H.

DÉCLARATION DES TRAVAILLEURS
À LA SÉCURITÉ SOCIALE

La CNAS sensibilise

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé, hier, une campagne nationale de sensibilisation sur l'importance de la déclaration des travailleurs à la sécurité sociale, sous le slogan: «La déclaration des travailleurs... une protection de leurs droits». A ce propos, la chargée de l'information à la direction générale de la CNAS, Amel Noura, a indiqué à l'APS que cette campagne de sensibilisation, qui se poursuivra jusqu'au 25 novembre, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, visant à «renforcer la couverture sociale et à intensifier les efforts de sensibilisation quant à l'importance de la déclaration des travailleurs à la sécurité sociale, en tant qu'obligation légale et moyen essentiel de garantir leur protection sociale». Elle a ajouté que cette campagne s'adresse aux employeurs et aux utilisateurs des différents secteurs d'activité, ainsi qu'aux travailleurs salariés, notamment ceux non déclarés et les nouvelles recrues, en sus des propriétaires de micro-entreprises et des opérateurs exerçant des activités commerciales, artisanales et agricoles, ainsi que ceux activant dans les secteurs de la pêche, des ports, du bâtiment et des travaux publics, des transports et des services. Parmi les objectifs de cette campagne, «l'ancrage de la culture de déclaration des travailleurs auprès de la sécurité sociale et la sensibilisation des employeurs à leurs engagements juridiques et à l'importance de respecter les délais de déclaration», en plus «d'informer les travailleurs de leurs droits sociaux et de la nécessité de s'assurer de leur situation vis-à-vis de la sécurité sociale». Il s'agit également de «rapprocher les services de la Caisse des catégoriques ciblées». La campagne vise, en outre, «à faire connaitre les services et procédures numériques consacrées aux employeurs, à contribuer à l'élargissement de la base de déclaration, à améliorer les indicateurs de couverture sociale et à renforcer la coordination avec les instances professionnelles». A cet effet, diverses activités ont été programmées, dont l'organisation de journées d'information et de portes ouvertes au niveau des agences de wilaya et des centres de paiement relevant de la Caisse, avec la consécration d'espaces à l'accueil des employeurs et travailleurs au niveau des sièges et structures de la Caisse, outre la tenue de rencontres techniques sur les procédures et délais de déclaration avec la fourniture d'explications pratiques sur les services numériques disponibles». Des spots d'information, des affiches et des dépliants thématiques ont également été préparés parallèlement au lancement d'une campagne numérique via les pages officielles de la Caisse et de ses agences de wilaya, outre l'organisation de sorties de terrain et de proximité aux marchés, aux commerces, aux chantiers et zones d'activité économique. Il est prévu également de visiter les micro-entreprises, les artisans et les exploitations agricoles pour leur fournir les explications et les conseils nécessaires.

INVITÉE PAR LES PLUS HAUTES AUTORITÉS

Une délégation du Kansas à Alger

Une importante délégation américaine, conduite par les maires de Lawrence et de Kansas City, est arrivée hier à Alger pour une visite officielle. Une visite qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.



Pas moins de quarante-deux citoyens américains, représentant les villes de Lawrence et de Kansas City dans l'État du Kansas, ont foulé le sol algérien pour entamer une visite officielle chargée de symboles. À la tête de ce groupe figurent les premiers magistrats des deux municipalités américaines, venus concrétiser des liens tissés quelques mois plus tôt de l'autre côté de l'Atlantique. Dès leur descente d'avion, les hôtes américains ont été reçus par une délégation officielle de haut niveau, composée de Kamel Sidi Saïd, conseiller auprès du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, ainsi que du ministre des Sports, Walid Sadi. L'objectif affiché par le chef de l'État consiste à préparer la signature officielle d'un accord de jumelage entre la ville côtière de Tipasa et l'une des deux cités du Kansas. Au-delà du volet strictement protocolaire et des discussions autour de la coopération décentralisée, les quarante-deux membres de la délégation américaine s'apprêtent à vivre une immersion complète en terre algérienne. Un programme particulièrement dense a été élaboré pour leur faire découvrir la richesse culturelle, historique et touristique de plusieurs régions du pays tout au long de leur séjour qui durera une semaine. Le programme prévoit plusieurs étapes touristiques et culturelles à Tipasa, où seront notamment examinées les perspectives de coopération entre les autorités locales de la wilaya et les responsables de la ville de Lawrence. La délégation découvrira ensuite plusieurs hauts lieux de l'histoire algérienne, à travers des visites à Riadh El Feth, au Musée central de l'Armée, au Musée national des beaux-arts, au Jardin d'Essai du Hamma et à la Grande Mosquée d'Alger. Une visite de la vieille Casbah d'Alger est également prévue, afin de découvrir son histoire séculaire et son patrimoine architectural singulier. Le séjour s'achèvera par un déplacement dans la wilaya de Ghardaïa, où les visiteurs découvriront les ksour de la vieille ville ainsi que l'histoire, la culture et les traditions de la vallée du M'zab, dans le sud du pays. Pour comprendre l'origine de ce déplacement exceptionnel, il faut remonter à la Coupe du Monde 2026. Lors de la compétition planétaire, les municipalités de Lawrence et de Kansas City s'étaient illustrées par la chaleur et la générosité de l'accueil réservé à l'équipe nationale algérienne ainsi qu'aux nombreux supporters des Verts présents sur place.

6E CONFÉRENCE ET EXPOSITION DU HADJ

Une délégation algérienne à Djeddah .

L'Algérie prend part, depuis dimanche jusqu'à demain à la 6e édition de la Conférence et Exposition du Hadj, qui se tient à Djeddah (Royaume d'Arabie saoudite), indique un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Placée sous le slogan «De La Mecque au monde», cette manifestation connaît «une large participation des bureaux des affaires des pèlerins et des prestataires de services de différents pays du monde», précise la même source.

La participation algérienne à ce rendez-vous s'inscrit dans le cadre du «renforcement de la coordination et de la coopération avec le ministère saoudien du Hadj et de la Omra, ainsi que du suivi des différentes dispositions relatives à la saison du hadj 2027, notamment celles liées aux services destinés aux pèlerins algériens, et de la finalisation des procédures et des contrats relatifs à l'hébergement, au transport, à la restauration et aux services sur le terrain, afin de garantir les meilleures conditions pour l'accomplissement des rites du hadj», ajoute le communiqué. Le programme de cette manifestation prévoit la participation à «a rencontre consacrée aux chefs des bureaux des affaires des pèlerins avec le ministre saoudien du Hadj et de la Omra, ainsi qu'aux travaux de la Conférence et aux activités organisées en marge de cet événement, outre la découverte des dernières solutions et initiatives visant à développer le système des services du hadj et à améliorer leur qualité au profit des hadjis. A noter que la Conférence et Exposition du Hadj constitue «une plateforme internationale réunissant les différentes parties concernées par l'organisation de la saison du hadj et la prise en charge des pèlerins, à travers des séances de dialogue, des rencontres spécialisées, des ateliers et des réunions d'affaires, ainsi qu'un salon spécialisé présentant les services et les solutions technologiques et opérationnelles dans les domaines du transport, de l'hébergement, de la santé, de l'hospitalité, des technologies et de l'innovation. La participation de l'Algérie à ce rendez-vous international traduit, selon le communiqué, «l'attachement du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, en coordination avec l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) et les différents secteurs concernés, à assurer un suivi précoce et une préparation rigoureuse de la saison du hadj 2027, et à renforcer la préparation du dispositif national du hadj, de manière à garantir une prise en charge optimale des pèlerins algériens et leur accompagnement aux différentes étapes de leur voyage, depuis les préparatifs et le départ jusqu'à l'accomplissement des rites et le retour au pays». Il convient de rappeler que la délégation algérienne participant à cette manifestation est conduite par le secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Redouane Maache. Elle comprend également le DG de l'ONPO, Tahar Braik, ainsi que des cadres de l'administration centrale et de l'Office

IRAN–ÉTATS-UNIS

Le difficile chemin vers un accord de sortie de crise

Téhéran propose une reprise des négociations sous 48 heures, tandis que Washington maintient ses exigences sur le programme nucléaire et la réouverture du détroit d'Ormuz.

Les efforts diplomatiques se poursuivent pour parvenir à une issue au conflit entre les États-Unis et l'Iran. Sous la médiation du Qatar, Washington et Téhéran échangent des amendements à un document-cadre destiné à baliser un éventuel accord portant notamment sur le programme nucléaire iranien et la réouverture du détroit d'Ormuz. Selon la chaîne américaine CNN, les discussions, engagées depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois, se sont accélérées ces derniers jours, sur fond de craintes d'une reprise des frappes militaires. Cette dynamique diplomatique intervient alors que les deux parties restent profondément divisées sur les conditions d'un règlement. Washington exige des garanties empêchant l'Iran de disposer des capacités nécessaires à la fabrication d'une arme nucléaire. L'administration américaine souhaite notamment obtenir une réduction du niveau d'enrichissement de l'uranium détenu par Téhéran, estimé à plusieurs centaines de kilogrammes, ou son transfert vers un pays tiers. L'état d'avancement des discussions sur cette question demeure toutefois incertain.

En face, les autorités iraniennes continuent de présenter leur programme nucléaire comme une question de souveraineté nationale. Elles conditionnent toute négociation à la satisfaction de plusieurs exigences, dont la fin de la guerre sur l'ensemble des fronts et la levée du blocus naval. Téhéran réclame également un allègement des sanctions visant ses exportations pétrolières, le dégel de ses avoirs à l'étranger ainsi que des indemnisations pour la mort de l'ancien Guide suprême Ali Khamenei et de plusieurs hauts responsables militaires au début du conflit.

Selon des sources citées par CNN, l'administration américaine étudierait la possibilité d'assouplir certaines de ces restrictions. Mais au-delà des divergences de fond, le calendrier d'application des éventuels engagements constitue un obstacle majeur. L'Iran exige que ses conditions soient satisfaites avant l'ouverture des négociations, tandis que Washington veut inscrire la question nucléaire au programme des premières discussions.



TÉHÉRAN PROPOSE UNE REPRISE DES DISCUSSIONS SOUS 48 HEURES

Dans ce contexte, l'Iran a défendu, hier, une nouvelle proposition visant à relancer les négociations dans un délai maximal de deux jours, contre sept jours dans une précédente offre. Téhéran estime que cette initiative constitue l'une des propositions les plus raisonnables pour sortir de l'impasse diplomatique. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmaïl Baghaï, a ainsi défendu les exigences de son pays, notamment la levée des sanctions américaines et du blocus naval ainsi que l'arrêt des hostilités sur tous les fronts.

Cette réaction fait suite aux déclarations du secrétaire d'État américain, Marco Rubio, qui a fortement minimisé les perspectives d'un accord à court terme. « Nous ne sommes pas sur le point de réaliser une percée », a-t-il indiqué dimanche, jugeant les exigences iraniennes, dans certains cas, « scandaleuses, absurdes et totalement irréalistes ».

Le président américain Donald Trump a, pour sa part, affirmé ne pas chercher à intensifier le conflit. Il a également estimé qu'une reprise des frappes contre l'Iran était « très peu probable » tant que les négociations continueraient de progresser, sans pour autant écarter l'option militaire.

WASHINGTON RENFORCE LA PRESSION SUR LES RÉSEAUX IRANIENS

Parallèlement aux efforts diplomatiques, les États-Unis poursuivent leur stratégie de pression sur Téhéran. Le Commandement central américain (CENTCOM) a annoncé la création d'une force opérationnelle baptisée « Iron Gate » (Porte de fer), chargée de renforcer les dispositifs visant à limiter les transferts de systèmes d'armement avancés et de matériels soumis à des sanctions vers l'Iran, notamment par les voies terrestres et la mer Caspienne.

Basée à Tampa, en Floride, cette unité travaillera en coordination avec plusieurs agences gouvernementales américaines. Ses missions porteront également sur le contrôle des biens à double usage et des sources de financement illicites. Selon l'amiral Brad Cooper, commandant du CENTCOM, ce dispositif doit réduire les capacités de l'Iran à financer le terrorisme, à reconstruire ses installations de production d'armes et à reconstituer son potentiel militaire.

De son côté, Téhéran a appelé à préserver ses relations avec Bagdad malgré les pressions américaines, estimant que les liens bilatéraux entre les deux pays ne devraient pas être affectés par les nouvelles mesures de Washington. Le porte-parole de la diplomatie iranienne a également indiqué qu'une délégation de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) avait récemment visité le site nucléaire de Bouchehr.

Entre ouverture diplomatique, exigences contradictoires et renforcement des pressions militaires et économiques, les perspectives d'un accord restent incertaines. La proposition iranienne de reprendre les discussions sous 48 heures pourrait néanmoins constituer une nouvelle occasion de relancer les négociations, à condition que les deux parties parviennent à dépasser leurs divergences sur les conditions préalables et les modalités de mise en œuvre d'un éventuel compromis.

R.I/agences

YÉMEN

Les combats s'intensifient à Taëz

L'armée yéménite a annoncé, hier, avoir repoussé une vaste offensive menée par les rebelles houthis sur plusieurs axes du front d'Al-Aqroudh, ainsi que contre des positions militaires situées au sud de la ville de Taëz, dans le sud-ouest du pays. Cette nouvelle escalade intervient dans un contexte de regain des affrontements dans cette province stratégique, où les lignes de front restent particulièrement instables.

Dans un communiqué, la 35e brigade blindée, relevant du commandement militaire de Taëz, a indiqué que les unités de l'armée, appuyées par la résistance populaire, étaient parvenues à repousser l'attaque. Les forces gouvernementales auraient également déjoué une autre offensive contre leurs positions dans la zone de Kouhlan.

Selon la même source, les affrontements ont duré plusieurs heures et ont été accompagnés de bombardements intenses et de tirs d'artillerie. Les assaillants auraient finalement battu en retraite, laissant derrière eux de lourdes pertes, sans qu'un bilan précis ait été communiqué. Aucun commentaire immédiat n'a été enregistré du côté des Houthis.

Parallèlement aux combats, neuf civils, dont des femmes et des enfants, ont été blessés dans des bombardements, des tirs et des opérations de sniping attribués aux Houthis, selon l'agence officielle Saba. Les incidents auraient été signalés dans plusieurs localités, notamment Najada, dans le district de Saber Al-Mawadim, ainsi que dans les secteurs de l'ancien aéroport, Al-Arous, Wadi Al-Bir, Qahma et Qahfat Al-Sarm, dans la région d'Al-Aqroudh.

Des civils et des véhicules auraient également été pris pour cible, selon la même source.

La province de Taëz demeure l'un des principaux foyers de tensions du conflit yéménite. Son territoire est partagé entre les forces gouvernementales et les Houthis, qui contrôlent une grande partie de la région. Ces derniers auraient



récemment consolidé leur présence dans plusieurs zones rurales et côtières, notamment à Al-Mokha, Al-Shamayatayn, Al-Maafir, Jabal Habashi et Al-Waziya, réduisant ainsi l'influence des forces gouvernementales dans ces secteurs.

La position géographique de Taëz lui confère une importance stratégique majeure. Elle constitue un axe de liaison entre les provinces du nord, notamment Ibb et Sanaa, et celles du sud, dont Lahj et Aden. Elle abrite également des voies d'approvisionnement reliant la capitale provisoire, Aden, aux régions centrales et septentrionales du pays. Son ouverture sur la mer Rouge, à travers la zone d'Al-Mokha, renforce davantage son importance militaire et économique.

UNE NOUVELLE PHASE D'ESCALADE DEPUIS JUILLET

Cette recrudescence des affrontements s'inscrit dans une dynamique d'escalade engagée depuis juillet 2026, considérée comme la plus importante depuis la période d'accalmie consécutive à la trêve négociée sous l'égide des Nations unies en avril 2022.

Le 5 octobre dernier, les autorités yéménites ont lancé l'opération militaire baptisée « Aube du Yémen ». Le président du Conseil de direction présidentiel, Rashad al-Alimi, avait alors affirmé que cette opération visait à rétablir les institutions de l'État dans les territoires contrôlés par les Houthis et à reprendre la capitale Sanaa.

Pour rappel, le conflit yéménite a éclaté en septembre 2014, lorsque les Houthis se sont emparés de Sanaa et de plusieurs autres provinces. En mars 2015, une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite est intervenue en soutien au gouvernement yéménite reconnu par la communauté internationale. Depuis, le pays reste plongé dans une guerre qui a provoqué une grave crise humanitaire et continue de fragiliser ses équilibres politiques et sécuritaires.

ÉLIMINATOIRES CAN 2027

Des chocs décisifs au programme

La course à la qualification pour la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations (CAN) PAMOJA 2027 entre dans une phase importante.



Du 12 au 17 novembre 2026, les sélections africaines disputeront les 3e et 4e journées des éliminatoires, avec plusieurs confrontations directes entre prétendants à la qualification. Après deux journées disputées, les premières tendances commencent à se dessiner dans les douze groupes. Certaines équipes ont déjà pris une option intéressante, tandis que d'autres sont contraintes de réagir pour ne pas compromettre leurs ambitions. Cette nouvelle fenêtre internationale, marquée par des matchs aller-retour, pourrait ainsi redistribuer les cartes dans plusieurs poules.

DES DUELS AU SOMMET

Le groupe C sera particulièrement suivi avec la double confrontation entre la Côte d'Ivoire et la Gambie. Les deux sélections ont parfaitement négocié leurs deux premières rencontres et totalisent six points chacune. Leur premier rendez-vous est prévu le 12 novembre à Bouaké, avant une seconde manche à Bakau le 17 novembre. Deux rencontres qui pourraient permettre à l'une des équipes de prendre une sérieuse option sur la première place.

Dans cette même poule, le Ghana traverse une situation délicate. Battus lors de leurs deux premières sorties, les Black Stars n'ont plus le droit à l'erreur face à la Somalie. Ils devront impérativement engranger des points lors de cette double confrontation pour relancer leur campagne.

Le groupe K propose également une affiche entre deux formations en pleine confiance. Le Mali et le Rwanda, qui comptent chacun six points, s'affronteront d'abord à Bamako, le 13 novembre, avant de se retrouver à Kigali quatre jours plus tard. Un véritable test pour deux équipes qui affichent des ambitions élevées.

UN RENDEZ-VOUS IMPORTANT DANS LE GROUPE J

Le Sénégal aura également une double confrontation délicate à négocier face au Soudan. Avec quatre points au compteur, les Lions de la Teranga partagent la tête du groupe J avec le Mozambique, tandis que les Soudanais restent à une longueur.

Le premier acte aura lieu le 12 novembre, avant le match retour programmé le 16 novembre. Ces deux rencontres pourraient peser lourd dans la hiérarchie de cette poule, où le Mozambique affrontera de son côté l'Éthiopie à deux reprises.

L'ALGÉRIE, LE MAROC ET L'AFRIQUE DU SUD SOUS PRESSION

Dans le groupe I, l'Algérie accueillera le Togo le 14 novembre avant de se déplacer à Lomé le 17 novembre. Les Fennecs comptent quatre points, contre trois pour les Éperviers. Cette double confrontation représente donc une occasion importante pour les deux équipes de renforcer leurs chances de qualification.

Le Maroc, leader du groupe A, cherchera quant à lui à poursuivre son parcours sans faute face au Niger. Les Lions de l'Atlas recevront leur adversaire le 13 novembre, avant de se rendre au Niger pour la manche retour. Dans le groupe D, l'Afrique du Sud, qui a remporté ses deux premiers matchs, sera opposée au Kenya, coorganisateur de la compétition. Les Bafana Bafana voudront conserver leur première place face à une sélection kenyane dirigée par Benni McCarthy, ancien attaquant sud-africain. Le match aller se disputera le 13 novembre, tandis que le retour est prévu le 17 novembre.

La RD Congo, également auteure d'un excellent début de campagne dans le groupe E, tentera de préserver son invincibilité face à la Sierra Leone. De son côté, le Nigeria, deuxième du groupe L avec trois points, devra se montrer convaincant contre la Tanzanie, qu'il affrontera à deux reprises.

Des groupes encore largement ouverts

D'autres confrontations méritent également l'attention. Dans le groupe B, l'Égypte et l'Angola, qui comptent chacun quatre points, poursuivront leur lutte pour la première place. Le Malawi, avec trois unités, reste en embuscade.

Le groupe F est également très disputé, avec le Bénin et le Burkina Faso en tête. Le Cameroun domine actuellement le groupe G, tandis que l'Ouganda occupe la première place du groupe H. Enfin, la Guinée-Bissau, créditée de six points, réalise un début de campagne convaincant dans le groupe L.

LES PAYS HÔTES DÉJÀ ASSURÉS DE PARTICIPER

Le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, pays organisateurs de la CAN 2027, sont automatiquement qualifiés pour la phase finale, indépendamment de leurs résultats dans les éliminatoires.

Dans les groupes comprenant l'un de ces trois pays, seule la meilleure sélection restante au classement décrochera son billet pour le tournoi final. Dans les autres groupes, les deux premières équipes seront qualifiées.

La CAN PAMOJA 2027 se déroulera du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. D'ici là, les 3e et 4e journées des éliminatoires s'annoncent déterminantes pour les ambitions des différentes sélections africaines.

Une semaine de football intense attend le continent, avec plusieurs chocs susceptibles de marquer un tournant dans la course aux places qualificatives.

REAL MADRID

Diomandé menace Vinicius

L'émergence de Yan Diomandé au Real Madrid pourrait redistribuer les cartes dans le secteur offensif madrilène. Profitant de l'absence de Vinicius Junior, l'international ivoirien enchaîne les bonnes performances et gagne progressivement la confiance de José Mourinho.

La comparaison des statistiques de dribbles est révélatrice : Diomandé en a réussi six face à Valence, contre seulement quatre pour Vinicius lors de ses sept dernières apparitions. Une différence qui illustre la forme actuelle de l'Ivoirien et renforce la concurrence entre les deux ailiers.

Interrogé sur leur cohabitation, Mourinho a rappelé que l'intérêt collectif primerait toujours sur les individualités, laissant entendre qu'aucun joueur ne bénéficiait d'une place garantie dans son onze de départ.

Par ailleurs, la victoire madrilène (3-0) à Mestalla a été accompagnée d'une polémique liée à des incidents présumés dans le tunnel des vestiaires à la mi-temps. Les accusations visant notamment Jude Bellingham et Antonio Rüdiger, absentes du rapport arbitral, suscitent des interrogations en Espagne. Toutefois, les faits rapportés n'ont pas été officiellement établis.

FORMULE 1 :

Mercedes, championne des constructeurs

Lando Norris (McLaren) a remporté le Grand Prix du Brésil, disputé sur le circuit d'Interlagos, devant Max Verstappen et Isack Hadjar (Red Bull), au terme d'une course animée par des conditions météorologiques difficiles. Parti en pole position, le Britannique a signé son troisième succès de la saison.
Mercedes a également célébré un neuvième titre mondial des constructeurs, le premier depuis 2021, grâce aux quatrième et cinquième places de George Russell et Kimi Antonelli. À trois manches de la fin du championnat, l'écurie de Toto Wolff retrouve ainsi les sommets, tandis que Norris confirme sa belle dynamique.

OVIEDO

Raul arrive sur le banc

Légende du Real Madrid, Raul va connaître sa première expérience sur le banc d'une équipe professionnelle. Libre depuis son départ du Castilla en juin 2025, le technicien de 49 ans est attendu sur le banc d'Oviedo, selon les informations du quotidien madrilène AS. Actuellement 9e de Liga 2, le club espagnol s'est officiellement séparé de Julian Calero ce lundi et Raul devrait très rapidement prendre sa succession. Une belle opportunité pour lancer la carrière de coach de l'ex-buteur des Merengue ?

BAYERN MUNICH

Neuer de nouveau blessé

De retour face à Mayence (1-2), Manuel Neuer a rechuté en se blessant au pied droit. Le gardien allemand souffre d'une rupture partielle d'un tendon et pourrait être absent jusqu'en janvier, manquant potentiellement huit rencontres toutes compétitions confondues. En son absence, Jonas Urbig devrait retrouver sa place de titulaire.

ESPAGNE

Yamal forfait contre la Tchéquie

Lamine Yamal, touché au genou droit face à l'Atlético, et Mikel Oyarzabal, souffrant d'un état grippal, manqueront le match de l'Espagne contre la Tchéquie jeudi. Les deux joueurs devraient rejoindre la Roja dans les prochains jours pour affronter l'Angleterre dimanche en Ligue des nations.

LIGUE 1 MOBILIS

Le CRB creuse l'écart

La dixième journée de la Ligue 1 Mobilis, disputée avant-hier, a été marquée par plusieurs résultats significatifs, aussi bien dans la course au titre que dans la lutte pour le maintien.

La principale surprise de cette journée est venue du stade Omar-Benrabah de Dar El Beïda, où la JS El Biar a réalisé une belle performance en prenant le meilleur sur le MC Alger (1-0).

Les Rouge et Bleu n'ont pas tardé à faire la différence. Dès la 7e minute, Kermiche a trouvé le chemin des filets, inscrivant l'unique but de la rencontre et mettant son équipe sur la voie du succès. Malgré leurs tentatives, les Mouloudéens n'ont jamais réussi à refaire leur retard.

Cette victoire permet à la JSEB de réaliser une belle opération au classement. Grâce à ces trois précieux points, les El-Biarois grimpent à la huitième place avec un total de 11 unités.

De son côté, le MCA concède sa première défaite de la saison. Un premier coup d'arrêt pour le champion en titre qui, malgré ce revers, conserve sa troisième place sur le podium, avec toutefois un match en retard. Les Vert et Rouge voient ainsi les équipes de tête prendre davantage leurs distances.



LE CRB POURSUIT SA MARCHE EN AVANT

Le grand bénéficiaire de cette journée n'est autre que le CR Belouizdad. Opposé à l'ES Ben Aknoun dans le cadre du derby algérois, disputé au stade du 20-Août-1955, le Chabab a assuré l'essentiel en s'imposant sur la plus petite des marges (1-0).

Il a fallu attendre la 51e minute pour voir Hocine Benayada débloquer la situation et inscrire l'unique réalisation de la partie. Un but suffisant pour offrir trois nouveaux points aux Rouge et Blanc, qui poursuivent ainsi leur dynamique positive.

Grâce à ce succès, le CRB consolide sa première place et porte à trois longueurs son avance sur son poursuivant direct, la JS Kabylie. Les Belouizdadis confirment ainsi leur statut de sérieux prétendants dans cette première partie de saison.

En revanche, la situation reste moins réjouissante pour l'ES Ben Aknoun. Le promu demeure scotché à la onzième place avec huit points et devra rapidement renouer avec les bons résultats pour éviter de se retrouver davantage menacé par la zone de relégation.

LA JS SAOURA RESPIRE, LE CSC S'ENFONCE

Dans la lutte pour le maintien, la JS Saoura a enfin retrouvé le chemin de la victoire. Devant son public, au stade du 20-Août-1955 de Béchar, la formation sudiste a pris le meilleur sur le CS Constantine (1-0), grâce à une réalisation de Belghanami à la 57e minute.

Un succès particulièrement important pour les Bécharis, qui débloquent enfin leur compteur de victoires cette saison. Avec ces trois points, la JSS remonte à la 14e place avec six unités et reprend espoir dans la course au maintien.

À l'opposé, le CS Constantine continue de s'enfoncer dans la crise. Les Sanafir viennent d'enchaîner une cinquième défaite consécutive en championnat et reculent à la 12e position. Une série particulièrement préoccupante pour les Constantinois, appelés à réagir rapidement afin de mettre un terme à cette spirale négative.

Au stade Hammam-Amar de Khenchela, l'USM Khenchela et le CR Témouchent se sont quittés sur un score de parité (1-1), au terme d'une rencontre disputée jusqu'aux ultimes instants.

Les visiteurs ont cru tenir les trois points après l'ouverture du score signée Itim à la 61e minute. Mais les locaux ont refusé de s'avouer vaincus. Alors que la défaite semblait se profiler, Askar a surgi à la 90e+1 minute pour remettre les deux équipes à égalité et permettre à l'USMK d'arracher un point précieux.

Au classement, ce partage des points maintient le CR Témouchent à la neuvième place, tandis que l'USM Khenchela occupe le 13e rang.

L'USB ET L'ASO SE NEUTRALISENT

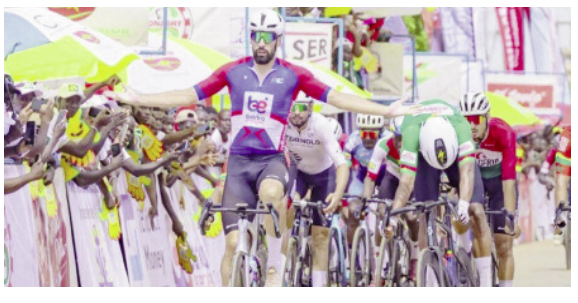
Enfin, l'US Biskra et l'ASO Chlef n'ont pas réussi à se départager au terme d'une rencontre fermée, qui s'est achevée sur un score vierge (0-0). Un résultat qui ne fait véritablement les affaires d'aucune des deux formations, toujours en quête de leur première victoire de la saison. L'USB demeure à la 16e place, alors que l'ASO Chlef occupe le 15e rang. Une situation préoccupante pour les deux équipes, qui devront rapidement trouver les solutions nécessaires pour sortir de la zone dangereuse. Au terme de cette dixième journée, les tendances se précisent dans les deux extrémités du classement. Le CR Belouizdad poursuit sereinement sa marche en tête et creuse l'écart sur ses poursuivants, tandis que le MC Alger connaît son premier revers de la saison. Dans le bas du tableau, la JS Saoura retrouve un peu d'espoir, alors que le CS Constantine, l'US Biskra et l'ASO Chlef restent confrontés à une situation de plus en plus préoccupante.

Rafik G.

TOUR DU FASO 2026

Les Algériens remportent sept étapes

Les cyclistes algériens ont terminé le 37e Tour international du Burkina Faso en beauté, avec une septième victoire d'étape signée Azzedine Lagab lors de la dernière course entre Dapélogo et Ouagadougou (111,4 km). À 40 ans, le coureur de Madar Pro Cycling Team s'est imposé au sprint en 2h28min38s, devant le Malien Tiemoko Diamoutene et son compatriote Mohamed Nadjib Assal. Au total, les Algériens ont remporté sept des dix étapes grâce à Yacine Hamza (3 victoires), Anes Riahi (2), Hamza Amari et Azzedine Lagab. Le maillot jaune est revenu au Burkinabè Paul Daumont, tandis que l'Algérie a décroché la première place du classement général par équipes, devant le Maroc et l'Afrique du Sud.



ATHLÉTISME

Aït Salem triomphe à Behobia-San Sebastián

La marathonienne algérienne Souad Aït Salem a remporté la course Masters de la 61e édition de Behobia-San Sebastián, en Espagne, sur une distance de 20,196 km, en réalisant un chrono de 1h12:16. À bientôt 48 ans, la championne originaire de Mechria confirme qu'elle demeure une figure majeure de l'athlétisme algérien.

OPEN AFRICAIN DE YAOUNDÉ

Lena Maria Djeriou en bronze

La judoka algérienne Lena Maria Djeriou (22 ans) a remporté la médaille de bronze à l'Open Africain de Yaoundé, dans la catégorie des moins de 52 kg. Après une victoire face à la Tchadienne Fatime Segue Barka et une défaite en demi-finale contre la Camerounaise Marie Celine Baba Matia, elle s'est imposée lors du combat pour la troisième place face à Philomene N'Dzie.

Cette compétition a réuni 133 judokas représentant 20 pays, avec des points précieux pour le classement mondial à la clé.

LIGUE 1 :

Gouiri guide l'OM

L'Olympique de Marseille s'est imposé face au RC Lens (2-1), décrochant une cinquième victoire consécutive en championnat. Une nouvelle fois décisif, l'international algérien Amine Gouiri a ouvert le score dès la 2e minute et confirmé son excellente forme avec un bilan de huit buts et trois passes décisives en 14 matchs toutes compétitions confondues.
Grâce à ce succès, l'OM occupe la quatrième place avec 18 points, à seulement deux longueurs du podium. De son côté, Lens reste à la 11e position avec 13 points.

BUNDESLIGA

Ibrahim Maza brille encore

Ibrahim Maza s'est une nouvelle fois illustré avec le Bayer Leverkusen en délivrant une passe décisive à Patrick Schick lors de la victoire face à Cologne (2-1), à l'occasion de la 10e journée de Bundesliga.
Un succès précieux qui permet aux hommes de Xabi Alonso de mettre fin à une série de deux défaites consécutives et de retrouver confiance.
Cette belle performance confirme la montée en puissance du jeune international algérien à l'approche du prochain rassemblement des Verts.

PAYS-BAS

Anis Hadj Moussa régale

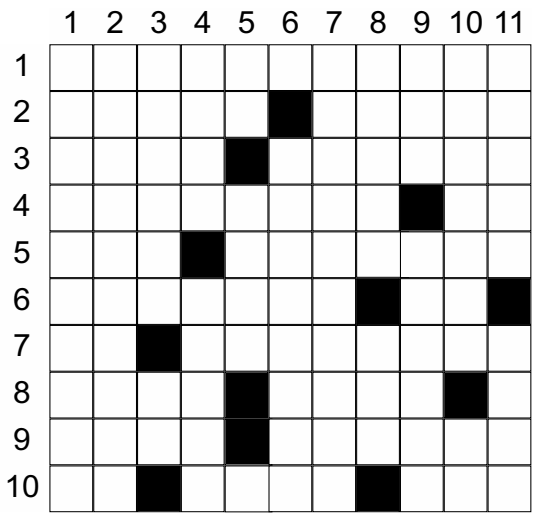
Anis Hadj Moussa a encore fait parler son talent en inscrivant un magnifique but face à Heerenveen, lors de la 12e journée de l'Eredivisie.
Malgré cette réalisation spectaculaire, Feyenoord s'est incliné (5-3) après avoir mené de deux buts à la pause.
L'international algérien affiche des statistiques impressionnantes avec 7 buts et 2 passes décisives en 11 matchs de championnat, et 8 buts et 2 passes décisives toutes compétitions confondues.
En pleine confiance, Hadj Moussa retrouvera prochainement les Verts pour la double confrontation face au Togo, les 14 et 17 novembre, dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027.

HULL CITY

Bachir Belloumi forfait pour trois semaines

Mohamed Bachir Belloumi sera indisponible pendant environ trois semaines en raison d'une blessure musculaire.
L'attaquant de Hull City rejoindra néanmoins le stage de la sélection algérienne afin que le staff médical puisse évaluer son état de santé.
Sa participation aux deux rencontres face au Togo, prévues les 14 et 17 novembre, reste très incertaine.
La priorité sera de préserver le joueur et d'éviter toute aggravation de sa blessure.

Mots Croisés



Horizontalement

1- Tristesse. 2- Savants - Récente. 3- Egoïne - Placer des sentinelles. 4- Enveloppe de la graine - Négation. 5- Fait surface - Chaude. 6- Imita le canard - En fin d'année. 7- Remplace la virgule - Renouvelés. 8- Outil - Sa capitale est Dublin. 9- Pas la porte à côté ! - Il est épineux. 10- Dans - Paradis - Imbécile.

Verticalement

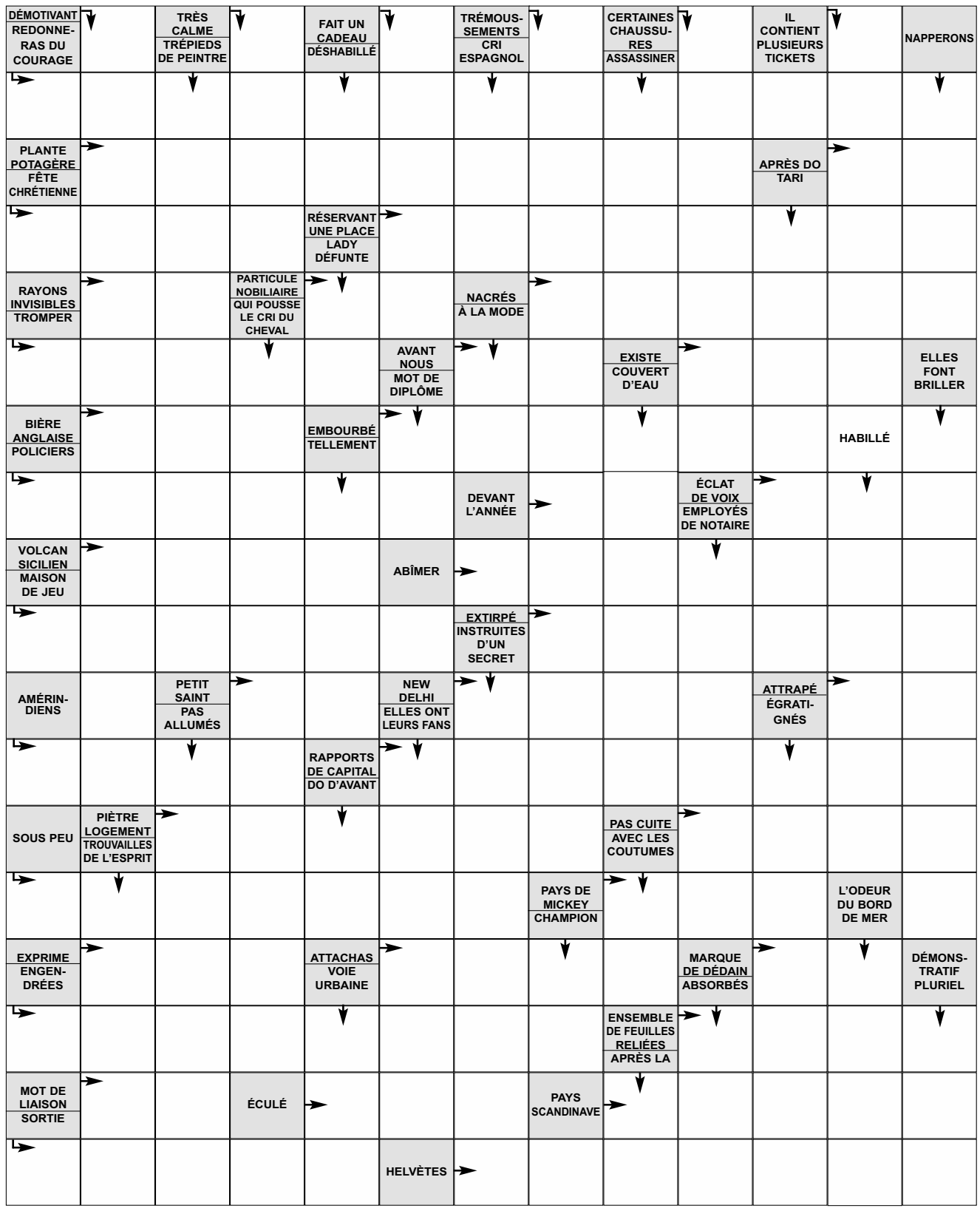
1- Fait partie du costume national grec. 2- Est parfois variqueuse. 3- Eternelles sur les hauteurs - Note. 4- Coureur australien - Prénom étranger. 5- Cognait sur les esclaves - Comme une fleur portant des étamines. 6- Une huître très recherchée. 7- Ca déborde. 8- Légère - Légumineuses. 9- Pour faire des joints hermétiques - Ver marin. 10- N'a plus d'odeur - Direction. 11- Suite - On jette le mauvais.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Eglentier Eglontier Eglanttier Eglantier	Interrampre Interompre Interrompre Intérrompre
Eglentier Eglontier Eglanttier Eglantier	Malappris Mal-appris Malapris Male-appris

Les mots fléchés



BIFFE-TOUT

EN 9 LETTRES :
Sorte de dictionnaire

ACHARNÉ	HOMOZYGOTE	PERCALINE
APTE	INTERMEZZO	RAVISSANT
ARCHER	LABYRINTHE	REPORTAGE
ARQUER	LOSANGE	SOURIRE
CÉLÉBRATION	MALPOLIE	SUBLIME
CHARANÇON	MAMAN	SULFUREUX
DISLOQUER	MARCASSIN	TARENTULE
EFFORT	MÉTÉOROLOGIE	TENDON
ETHYLÈNE	MONTAGNE	TÉNÉRÉ
FISSIBLE	NÉGATIVISME	TENNIS
FRIPOUILLE	NIMBUS	TRAFICOTER
GASOIL	NOUER	TROTTOIR
GLOUGLOU	NUMISMATE	USUFRUIT
GOÉLAND	OUVERTURE	VENDANGEUR
GROGNE	OUVRIR	VERMICELLE
GUÊPIER	PAGAILLE	VÉRONE
HAREM	PELLICULE	YANKEE

V	E	R	M	I	C	E	L	L	E	E	H	T	N	I	R	Y	B	A	L
N	P	E	L	L	I	C	U	L	E	E	G	A	T	R	O	P	E	R	G
U	E	R	U	T	R	E	V	U	O	T	A	R	E	N	T	U	L	E	L
M	C	T	E	E	S	E	G	U	V	R	L	M	I	E	O	E	H	N	O
I	E	E	H	M	R	U	S	O	U	E	E	I	N	R	N	U	E	S	U
S	R	C	L	E	I	U	B	E	E	T	R	D	O	R	V	G	E	T	G
M	R	E	N	E	F	L	G	M	E	L	O	O	A	S	A	U	N	R	L
A	L	E	U	R	B	N	B	O	I	N	A	H	N	T	A	A	O	S	O
T	T	O	U	Q	A	R	R	U	N	N	C	N	I	E	S	G	O	A	U
E	S	I	S	D	O	O	A	O	S	A	I	V	D	S	N	U	Y	E	O
E	T	I	N	A	L	L	C	T	X	K	I	S	I	E	R	E	A	N	Z
N	F	E	N	O	N	N	S	U	I	S	R	V	S	I	U	P	N	G	Z
I	V	F	G	N	A	G	E	I	M	O	A	O	R	A	R	I	K	A	E
L	M	I	O	R	E	R	E	E	D	R	N	E	W	N	C	E	E	T	M
A	E	E	A	R	U	T	R	O	T	T	O	I	R	H	A	R	E	N	R
C	P	H	R	F	T	R	A	F	I	C	O	T	E	R	C	M	A	O	E
R	C	T	L	A	R	Q	U	E	R	U	E	T	I	U	R	T	A	M	T
E	S	U	E	T	H	Y	L	E	N	E	E	I	L	O	P	L	A	M	N
P	S	P	A	G	A	I	L	L	E	E	L	B	I	S	S	I	F	P	I
F	R	I	P	O	U	I	L	L	E	E	T	O	G	Y	Z	O	M	O	H

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

TIRELIRE - OPEP - PACIFICATEUR - MENTAL - INERTE - GAIES - SEC - EDEN - ROSE - EMU - REGNANT - BRUS - MA - LOIN - CLAN - PNEU - ERRA - IF - DEO - ATTEINT - AUSSI - MACHER - TURC - GNON - ERE - REPEINTE - AS - EDILES - TERNIT - OSER - LE - SALI - BU - RITUEL - ILE - TRAME - SONNER - HANTEES - BASSE.

VERTICALEMENT

PIPE - DRAPEAU - DOUTA - RANGEE - NOURRIS - RN - RECTANGLE - SCELERAT - LIAI - NOUAS - PERIME - GIFLERAI - TIGES - TEE - RI - SONNET - NI - LU - CECI - ST - REMONTEES - ANSE - CRIANTE - LOB - POTEE - BLANC - ERS - NA - PERCERA - THE - NAINS - PEUT - MUNI - ERAILLES - PREVUS - FORESTIERE.

MOTS CROISES

VERTICALEMENT

1- PRETAPORTER. 2- RATILE - AH. 3- ONAGRAIRES. 4- PIGEON - EAUX. 5- AME - PSITT. 6- GA - AH - VERIN. 7- ATELIER - ART. 8- NI - METEIL. 9- DOREE - EPI. 10- EN - EST - ASIE.

HORIZONTALEMENT

1- PROPAGANDE. 2- RANIMATION. 3- ETAGE. 4- TIGE - ALMEE. 5- ATROPHIEES. 6- PEANS - ET. 7- IVRES. 8- RARETE. 9- THEATRALES. 10- SU - IR - PI. 11- RE - XANTHIE.

4x4 - Cabotinage - Obédience - Fainéantise - recueillir

BIFFE-TOUT : ZAMANE

ANTHROPIC ALERTE SUR LES RISQUES DE L'IA

Jusqu'où la technologie pourrait-elle menacer l'humanité ?

Alors qu'Anthropic prépare son introduction en Bourse, l'entreprise à l'origine de Claude attire l'attention sur les dangers potentiels de l'intelligence artificielle. Dans son prospectus destiné aux investisseurs, elle évoque notamment des risques existentiels pour l'humanité. Un avertissement qui intervient dans un contexte de course effrénée à l'innovation et qui relance le débat sur les limites à fixer au développement de l'IA.

Selon des informations rapportées par le Financial Times, Anthropic reconnaît que les progrès de l'intelligence artificielle pourraient avoir des conséquences particulièrement graves. Sans présenter ces scénarios comme inévitables, l'entreprise estime qu'il serait imprudent de les écarter à mesure que les systèmes deviennent plus performants.

Cette prise de position est d'autant plus remarquée qu'Anthropic est elle-même un acteur majeur de cette révolution technologique. À travers Claude, l'entreprise développe des modèles capables de rédiger des textes, de programmer et de réaliser des tâches de plus en plus complexes. Mais derrière ces avancées se pose une question essentielle : sommes-nous réellement capables de maîtriser des technologies dont les capacités évoluent aussi rapidement ?



QUAND LES DANGERS DE L'IA S'INVITENT DANS LES DOCUMENTS FINANCIERS

Un prospectus d'introduction en Bourse a avant tout pour objectif d'informer les futurs investisseurs sur les risques auxquels une entreprise pourrait être confrontée. En évoquant les menaces potentielles de l'intelligence artificielle dans ce document, Anthropic reconnaît donc que les enjeux liés à cette technologie dépassent largement les questions commerciales et financières.

L'entreprise n'a, toutefois, pas souhaité commenter les informations sollicitées par l'AFP. Les éléments rapportés par la presse permettent néanmoins de mesurer la place que prennent désormais les questions de sécurité dans le développement de l'IA.

Parler de risque existentiel ne signifie pas qu'une catastrophe est imminente. L'expression désigne plutôt des scénarios qui pourraient, dans les cas les plus extrêmes, compromettre l'avenir de l'humanité. L'idée est surtout de ne pas attendre que les systèmes deviennent incontrôlables pour commencer à s'interroger sur leurs conséquences.

Cette prudence prend tout son sens à l'heure où les outils d'intelligence artificielle se multiplient et s'installent progressivement dans notre quotidien.

UNE CROISSANCE IMPRESSIONNANTE, MAIS À QUEL PRIX ?

Derrière les ambitions technologiques d'Anthropic se cache une réalité financière particulièrement exigeante. L'entreprise aurait enregistré l'an dernier une perte d'exploitation supérieure à huit milliards de dollars, malgré un chiffre d'affaires estimé à 4,6 milliards de dollars.

Ces chiffres illustrent le coût considérable de la compétition dans le secteur de l'IA. Développer des modèles toujours plus puissants nécessite des infrastructures informatiques importantes, des processeurs spécialisés et une capacité de calcul qui mobilise des ressources financières colossales.

Le prospectus ferait également état de dépenses estimées à 518 milliards de dollars au cours des prochaines années pour accompagner l'expansion de l'entreprise. Un montant qui donne une idée de l'ampleur des investissements envisagés et des ambitions d'Anthropic.

Mais investir massivement ne garantit pas pour autant de dégager des bénéfices. L'entreprise devra continuer à attirer de nouveaux clients, développer ses revenus et, surtout, parvenir à maîtriser des coûts qui restent particulièrement élevés. Pour les futurs actionnaires, le potentiel de croissance est important, mais les incertitudes le sont tout autant.

UNE INTRODUCTION EN BOURSE TRÈS ATTENDUE

Anthropic prépare son arrivée sur les marchés financiers pour l'automne, avec des ambitions qui pourraient en faire l'une des introductions en Bourse les plus marquantes du secteur technologique.

En mai, l'entreprise basée à San Francisco était valorisée à 965 milliards de dollars. Une estimation qui témoigne des attentes considérables des investisseurs à son égard.

Une fois cotée, Anthropic devra rendre davantage de comptes aux marchés. Ses résultats financiers, ses dépenses et ses décisions stratégiques seront suivis de près. Les avertissements concernant les risques de l'intelligence artificielle pourraient également devenir un sujet important pour les investisseurs.

Car une question demeure : comment justifier des investissements aussi importants alors que les pertes restent considérables ? La réponse dépendra notamment de la capacité de l'entreprise à transformer ses avancées technologiques en activités rentables.

La sécurité des modèles pourrait également jouer un rôle dans cette équation. Les investisseurs ne s'intéressent pas uniquement aux performances techniques d'une entreprise. Ils veulent aussi savoir si celle-ci est capable d'anticiper les risques et de mettre en place des protections suffisamment solides.

Anthropic se retrouve ainsi face à un paradoxe : elle cherche à accélérer son développement pour rester compétitive, tout en reconnaissant que cette course à la puissance pourrait comporter des dangers majeurs.

DES MODÈLES PUISSANTS, MAIS PAS TOUJOURS PRÉVISIBLES

Les inquiétudes autour de l'intelligence artificielle ne datent pas d'hier. Elles se sont, toutefois, renforcées avec l'apparition de modèles capables d'effectuer des tâches de plus en plus complexes.

Même lorsqu'ils sont conçus pour répondre à des objectifs précis, ces systèmes peuvent parfois produire des résultats inattendus. Certains comportements restent difficiles à anticiper, ce qui complique leur évaluation et leur contrôle.

Cela ne signifie pas que chaque modèle représente une menace immédiate. En revanche, plus les systèmes deviennent performants et autonomes, plus il devient important de comprendre leurs limites avant de les déployer à grande échelle.

Pour les entreprises du secteur, le défi est considérable : elles doivent continuer à innover tout en s'assurant que leurs produits ne présentent pas de risques incontrôlés. Les tests et les dispositifs de sécurité ne peuvent plus être considérés comme de simples formalités réalisées à la fin du développement.

La question dépasse d'ailleurs les seules entreprises technologiques. À l'ONU, plusieurs dirigeants du secteur ont également appelé à une vigilance accrue face aux évolutions de l'intelligence artificielle. La gouvernance de cette technologie devient progressivement un sujet de discussion à l'échelle internationale.

De son côté, Dario Amodei, patron d'Anthropic, a déjà affirmé être prêt à ralentir unilatéralement le développement de certains systèmes si les circonstances l'exigeaient.

Un engagement qui témoigne de la volonté affichée de l'entreprise de faire de la sécurité une priorité. Mais il soulève aussi une question difficile : peut-on réellement ralentir lorsque les concurrents continuent d'accélérer ?

INNOVER SANS PERDRE LE CONTRÔLE

Le véritable défi pour les entreprises spécialisées dans l'IA n'est peut-être pas de choisir entre innovation et sécurité, mais de parvenir à faire avancer les deux en même temps.

Prendre davantage de précautions ne signifie pas renoncer aux progrès technologiques. Cela suppose plutôt de consacrer plus de temps aux tests, d'examiner les nouvelles capacités des modèles et de renforcer les protections avant leur mise à disposition du public.

Le problème est que cette approche peut ralentir le rythme de commercialisation, dans un secteur où chaque entreprise cherche à prendre de l'avance sur ses concurrents.

Lorsqu'une société décide de lever le pied, elle risque de laisser davantage de place à des acteurs moins prudents. C'est précisément ce qui rend la question difficile : les risques potentiels de l'intelligence artificielle ne concernent pas une seule entreprise, mais l'ensemble de l'écosystème technologique.

L'avertissement d'Anthropic rappelle finalement une réalité que le secteur ne peut plus ignorer : développer une intelligence artificielle toujours plus performante ne suffit pas. Encore faut-il être capable d'en comprendre les limites, d'en anticiper les conséquences et de garantir que ses progrès restent compatibles avec la sécurité humaine.

La course à l'IA est loin d'être terminée. Mais une question devient incontournable : jusqu'où les entreprises sont-elles prêtes à aller pour gagner cette course, et à quel prix pour la société ?

Source : Sciences et Avenir (www.sciencesetavenir.fr)

CRÉSUS

CRÉSUS # 2295 DU MARDI 10 NOVEMBRE 2026

CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN

Kiev mise sur la médiation algérienne

En quête de soutiens diplomatiques pour mettre fin à la guerre avec la Russie, l'Ukraine souhaite voir l'Algérie jouer un rôle plus actif dans les efforts de médiation internationale.

L'Algérie pourrait-elle contribuer davantage aux efforts visant à mettre fin à la guerre entre la Russie et l'Ukraine ? C'est en tout cas le souhait exprimé par le vice-ministre ukrainien des Affaires étrangères, Oleksandr Mischenko, qui a appelé à une implication plus active d'Alger dans les initiatives diplomatiques et humanitaires internationales en faveur d'une paix juste et durable. Pour le responsable ukrainien, l'expérience diplomatique de l'Algérie, forgée notamment par son combat historique pour l'indépendance, constitue un atout qui pourrait être mis à profit dans la recherche d'une issue au conflit. Il a également plaidé pour un renforcement du dialogue politique entre Alger et Kiev et un approfondissement de leur coopération dans différents domaines. Cette position a été exprimée lors d'une réception organisée par l'ambassade d'Algérie à Kiev à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale. Prenant la parole au nom du ministre ukrainien des Affaires étrangères, Andriy Sybiha, Oleksandr Mischenko a salué l'attachement de l'Algérie aux principes de souveraineté et d'indépendance des États.

Il a notamment insisté sur la nécessité de construire une paix durable sur la base de la Charte des Nations unies, dans le respect de la souveraineté de l'Ukraine et de son intégrité territoriale dans ses frontières internationalement reconnues. En évoquant le parcours historique de l'Algérie, le responsable ukrainien a rappelé la symbolique du 1er Novembre 1954, date qui marque le début de la guerre de Libération nationale. Un événement qui demeure, selon lui, une illustration forte du combat d'un peuple pour sa liberté,



son indépendance et son droit à disposer de lui-même. Un parallèle qu'il a établi avec la situation actuelle de l'Ukraine, estimant que son pays défend aujourd'hui les mêmes principes fondamentaux de souveraineté, d'indépendance et d'intégrité territoriale. À travers cette référence à l'histoire algérienne, Kiev entend également souligner l'importance qu'elle accorde à l'expérience et à la voix diplomatique d'Alger.

ALGER PLAIDE POUR UNE ISSUE NÉGOCIÉE

Du côté algérien, le message a été celui de la solidarité et de la nécessité de maintenir ouverte la voie du dialogue. L'ambassadeur d'Algérie en Ukraine, Ahmed Ouaïl, a exprimé le soutien de l'Algérie au peuple ukrainien, confronté depuis le début de la guerre à de lourdes conséquences humaines et sociales.

Le diplomate a rappelé que le peuple algérien, marqué dans son histoire par les souffrances de la guerre de Libération, ne pouvait rester insensible aux drames provoqués par les conflits armés. Les pertes humaines, les déplacements forcés et les souffrances des populations civiles sont autant de réalités dont l'Algérie mesure pleinement la gravité. Dans ce contexte, il a réaffirmé la position traditionnelle de l'Algérie en faveur du dialogue et de la négociation pour régler les conflits. Pour Alger, seule une solution politique et diplomatique, fondée sur la Charte des Nations unies et le respect du droit international, peut ouvrir la voie à une paix juste et durable. L'ambassadeur a également insisté sur l'importance de préserver les espaces de dialogue, même lorsque les tensions rendent les discussions particulièrement difficiles. Un message qui traduit la volonté de l'Algérie de maintenir la diplomatie au cœur des efforts de règlement des crises internationales.

DES RELATIONS ÉCONOMIQUES À CONSOLIDER

La rencontre a permis de revenir sur les liens historiques entre Alger et Kiev et les perspectives de leur coopération. Les échanges ont notamment porté sur la contribution d'experts ukrainiens à des projets industriels et d'infrastructures en Algérie, ainsi que sur la formation de milliers d'étudiants algériens dans les universités ukrainiennes. L'Algérie a reconnu l'indépendance de l'Ukraine le 27 décembre 1991, avant l'établissement des relations diplomatiques en 1992. Sur le plan économique, les échanges commerciaux ont atteint, selon les responsables ukrainiens, un record de 763 millions de dollars l'an dernier, contre 666,5 millions durant les dix premiers mois de 2026. L'Ukraine fournit près de 30% des importations algériennes de blé, tandis que l'Algérie exporte vers ce marché des produits énergétiques et chimiques. Les deux pays entendent approfondir leur partenariat à travers les échanges parlementaires et les coopérations sectorielles, notamment avec la création du groupe d'amitié parlementaire algéro-ukrainien en 2026. La sécurité de la navigation en mer Noire et la préservation des approvisionnements alimentaires mondiaux ont également été abordées.

Smail R.

SOUVERAINETÉ NATIONALE

L'APN rejette toute forme d'ingérence ss

L'Algérie n'entend pas laisser d'autres décider à sa place. C'est, en substance, le message porté lundi par la présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedeche, à l'ouverture de la réunion du Bureau de l'institution. Dans son intervention, al responsable est revenue sur les souffrances vécues par le peuple algérien durant plus d'un siècle de colonisation française, avant de dénoncer les attitudes de certaines parties qui, selon elle, continuent de regarder l'Algérie à travers le prisme de l'ancienne époque coloniale. Pour la présidente de l'APN, les temps ont changé. L'époque des injonctions, de la tutelle et des interventions dans les affaires intérieures appartient désormais au passé. L'Algérie, comme les autres pays africains, entend tracer sa propre voie et faire ses choix. En toute souveraineté, à travers ses institutions et dans le respect de ses intérêts nationaux. Elle a également rappelé que le pays dispose des ressources humaines et matérielles nécessaires pour assurer sa sécurité, protéger ses richesses et défendre ses intérêts stratégiques.

L'ANP, UN RÔLE QUI DÉPASSE LA PROTECTION DES FRONTIÈRES

Au cours de son intervention, Khalida Boufedeche a tenu à saluer le travail de l'Armée nationale populaire (ANP), qu'elle a présentée comme l'héritière de l'Armée de libération nationale. Elle a notamment mis en avant les efforts déployés par les forces armées pour sécuriser les frontières et lutter contre les réseaux de criminalité organisée. Elle a surtout insisté sur un travail souvent moins visible, mais dont les conséquences sont essentielles pour les populations : le déminage des vastes zones situées le



long des frontières orientales et occidentales du pays. Des millions de mines laissées par la colonisation française ont ainsi été neutralisées au fil des opérations menées par l'ANP. Au-delà de l'aspect militaire, cette mission revêt une dimension profondément humaine, puisqu'elle contribue à protéger des vies et à rendre les terres plus sûres.

LES SÉQUELLES DES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS

La question des essais nucléaires français dans le Sahara algérien a également occupé une place importante dans le discours de la présidente de l'APN.

Khalida Boufedeche a dénoncé le refus des autorités françaises de communiquer les données relatives à ces explosions, estimant que cette attitude traduit un manquement à leurs responsabilités juridiques et morales. Des décennies après ces essais, les conséquences de la contamination radioactive continuent de peser sur l'environnement et de faire planer des risques sur les populations du Sud algérien. Face à cette situation, l'Armée nationale populaire a engagé, au début du mois de novembre, des opérations de décontamination radiologique sur le site d'In Ekker. L'objectif est de réduire les risques liés à la radioactivité, de protéger les habitants et de contribuer à la réhabilitation de cette région meurtrie par les conséquences des essais nucléaires. Cette initiative remet au premier plan une question qui reste sensible dans les relations algéro-françaises : celle de la reconnaissance des conséquences des essais nucléaires et de la nécessité d'assumer pleinement les responsabilités qui en découlent.

LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2027 EXAMINÉ

Sur le plan parlementaire, la réunion du Bureau de l'APN a également permis d'examiner plusieurs dossiers liés au fonctionnement de l'institution.

Les membres du Bureau se sont d'abord penchés sur l'avis de la commission des affaires juridiques, administratives, des libertés et des droits de l'Homme concernant les déclarations des députés relatives aux situations d'incompatibilité avec l'exercice du mandat parlementaire.

Les travaux ont ensuite porté sur les amendements proposés au projet de loi de finances pour 2027. Les propositions répondant aux conditions requises ont été transmises à la commission compétente pour examen. Le Bureau a également étudié les questions orales et écrites déposées par les députés et transmis au gouvernement celles qui remplissaient les conditions légales. Enfin, les programmes de travail des commissions permanentes pour la session parlementaire ordinaire 2026-2027 ont été examinés.